

L'ALGÉRIE MARQUE SON EMPREINTE

Lire en page 2

L'EXPRESS

FESTIVAL CINÉ-PALESTINE

LE CINÉMA COMME ACTE DE RÉSISTANCE

P.15

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 02 FEVRIER 2025 // N°1002 // PRIX 20 DA

ELLE SUIT AVEC UNE «PROFONDE PRÉOCCUPATION» LA REPRISE DU CONFLIT EN RDC

L'ALGÉRIE EXPRIME SA DISPONIBILITÉ À SOUTENIR LES EFFORTS DE MÉDIATION

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, de prendre attache avec l'ensemble des ministres des Affaires étrangères des pays impliqués dans ce conflit, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères des pays engagés dans des efforts de médiation.

Lire en page 3



Ph. : IDR

MOKHTAR NAOURI, EXPERT ET EX-PDG DE CASH ASSURANCES À L'EXPRESS :
« LA HAUSSE EN ASSURANCE AUTOMOBILE EST DUE AU DÉSÉQUILIBRE CONSTATÉ.... »

P. 7



ACCUEILLIS PAR LES VIVATS DE LA FOULE

183 PRISONNIERS PALESTINIENS RETROUVENT LEUR LIBERTÉ

P.4



L'UE LOUE SES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

LA RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION DÉJÀ DANS LE PIPE

BIEN QUE BRUXELLES SOIT 1E PARTENAIRE COMMERCIAL PRINCIPAL DE L'ALGÉRIE, AVEC PRÈS DE 46% DE SES IMPORTATIONS ET CONCENTRANT 58% DE SES EXPORTATIONS, LE DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL EN FAVEUR DE L'UE RESTE UN PROBLÈME QU'ALGER VOUDRAIT RÉGLER AU MIEUX DE SES INTÉRÊTS.

P.3

EN UN MOIS À LA TÊTE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie marque son empreinte

Le mois de janvier 2025 restera gravé dans les annales diplomatiques. L'Algérie, à la tête du Conseil de sécurité des Nations unies, a déployé une diplomatie audacieuse et stratégique, renforçant son rôle sur la scène internationale. Bien plus qu'une simple présidence rotative, cette prise de leadership a permis au pays de marquer de manière indélébile un mois de débats et de résolutions, souvent tendus, mais toujours ancrés dans la défense des principes du droit international et de la justice.

Aïda Mouni

Dès l'ouverture de la présidence, l'Algérie a affirmé sa volonté de restaurer le droit international comme référence essentielle dans le traitement des crises mondiales. En un mois, le pays a su marquer son empreinte, non seulement par la gestion des dossiers en cours, mais aussi par son audace à remettre certains principes au cœur des discussions du Conseil de sécurité.

Sous l'égide de l'Algérie, la priorité a été donnée à des sujets géopolitiques cruciaux, en particulier ceux qui concernent le monde arabe, l'Afrique, et plus largement, les enjeux mondiaux de sécurité. Durant cette période, 37 réunions ont été organisées, dont 3 ministérielles, traitant de crises aussi diverses que celle du Moyen-Orient, de l'Afrique, et de la lutte contre le terrorisme. À l'issue de ce mois marathon, l'Algérie aura ouvert une trentaine de débats internationaux qui ont permis de remettre sur le devant de la scène des dossiers souvent négligés par la diplomatie mondiale, à commencer par la question palestinienne.

PALESTINE : UN COMBAT SANS COMPROMIS

La cause palestinienne a été le fer de lance de la présidence algérienne, qui a consacré une partie substantielle de son agenda à ce dossier. Le 3 janvier, le Conseil de sécurité a été convoqué d'urgence pour discuter des attaques israéliennes contre les



établissements de santé à Gaza, une rencontre marquée par la ferme détermination d'Alger à défendre les droits du peuple palestinien.

L'Algérie n'a pas seulement condamné les actions sionistes, mais a également pris des mesures concrètes pour en appeler au respect du droit international. Un point d'honneur a été mis sur la nécessité de lever le siège imposé à Ghaza et d'assurer une aide humanitaire d'urgence pour la population palestinienne.

Lors des discussions sur le cessez-le-feu, l'Algérie a insisté pour que l'ONU mette fin aux violations israéliennes et relance sérieusement le processus de paix. En dépit des tensions croissantes, l'Algérie a réaffirmé son engagement pour la solution à deux États, tout en réaffirmant sa position de soutien inébranlable à la réconciliation palesti-

nienne. La présidence algérienne a ainsi mis en lumière les responsabilités du Conseil de sécurité, soulignant que la stabilité au Moyen-Orient ne passerait pas sans une gestion juste de la question palestinienne, gérée à l'aune du droit international.

Au-delà de la Palestine, l'Algérie a pris la tête des discussions sur plusieurs autres crises régionales. Le dossier libyen, en particulier, a fait l'objet de discussions serrées. En tant qu'acteur clé dans le processus de médiation, l'Algérie a souligné l'importance d'un règlement libyen de la crise libyenne, rejetant fermement toute ingérence étrangère. Elle a plaidé pour que les autorités libyennes aient la possibilité de récupérer leurs avoirs financiers gelés à l'étranger, tout en affirmant que seule une Libye souveraine, non soumise aux ingérences extérieures, pourrait trouver une solution politique

durable. Sur le front du Sahel, l'Algérie a mis l'accent sur la nécessité d'une approche plus globale face à la menace terroriste, intégrant non seulement des stratégies de lutte militaire, mais aussi un soutien au développement économique et à la stabilité politique des pays de la région. La diplomatie algérienne a insisté sur l'importance d'une coopération renforcée avec l'Union africaine et les États du G5 Sahel pour faire face à la montée de la violence extrémiste. Concernant le Yémen, l'Algérie a dénoncé les ingérences étrangères et plaidé pour une solution politique portée par les Yéménites eux-mêmes, sous l'égide des Nations unies. L'Algérie a insisté sur un cessez-le-feu immédiat et une reprise des négociations, dénonçant les souffrances du peuple yéménite dans un conflit prolongé par l'intervention militaire étrangère. L'Algérie a également inscrit la lutte contre le terrorisme au cœur de son agenda diplomatique. En présidant un débat de haut niveau sur cette question, l'Algérie a tiré la sonnette d'alarme sur l'expansion rapide de ce fléau sur le continent africain. En soulignant la nécessité d'une réponse globale, qui tienne compte des facteurs socio-économiques et politiques, elle a proposé une approche plus systémique et inclusive pour endiguer cette menace.

Le Conseil de sécurité a salué l'Algérie pour son rôle historique dans la lutte contre le terrorisme en Afrique, notamment son implication dans l'élaboration de la Convention de l'OUA

de 1999 et du Plan d'action de 2002. L'Algérie a été qualifiée de pilier dans la mise en place de l'architecture institutionnelle du continent pour contrer ce phénomène, un rôle qu'elle continue d'assumer pleinement.

LE DOIGTÉ ALGÉRIEN AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Un autre moment marquant de cette présidence a été le face-à-face diplomatique entre l'ambassadeur algérien à l'ONU, Amar Bendjama, et le représentant de l'entité sioniste, lors de la réunion consacrée à la situation au Moyen-Orient. Le jeu de mots subtil et diplomatique d'Amar Bendjama, qui a systématiquement désigné la présidence du Conseil de sécurité plutôt que l'Algérie lorsqu'il a donné la parole à l'ambassadeur de l'entité sioniste, a souligné l'habileté de la diplomatie algérienne à naviguer entre les principes et la rigueur protocolaires. Ce moment, empreint de tact et de stratégie, illustre parfaitement l'attachement de l'Algérie à son principe de non-reconnaissance de l'entité sioniste et de respecter les obligations qui incombent à la présidence du Conseil.

Au terme de ce mois intense, l'Algérie laisse derrière elle un bilan positif et une empreinte indélébile sur le Conseil de sécurité. Elle a réussi à articuler des positions solides sur des sujets complexes tout en restant fidèle à ses principes, le pays a démontré qu'il pouvait assumer un rôle majeur sur la scène internationale. Si certains dossiers demeurent toujours en suspens, la présidence algérienne a clairement montré que l'Algérie entend bien peser de tout son poids dans les affaires internationales, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, de la défense des droits humains ou du soutien à la paix et à la sécurité mondiales. C'est donc avec un regard tourné vers l'avenir que l'Algérie passe le relais à la Chine, mais avec la certitude que sa place au Conseil de sécurité et dans les discussions internationales est désormais solidement ancrée.

A. M.

L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS À ALGER L'ANNONCE :

Un nouveau système de visa à partir du 8 février

L'ambassade des États-Unis en Algérie vient d'annoncer des changements dans la procédure d'octroi de visa pour les ressortissants algériens. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la représentation diplomatique américaine en Algérie indique qu'un nouveau système de dépôt de visa sera lancé à partir du 8 février prochain, ce qui va entraîner une suspension des services du 5 au 7 février. Ainsi, les uti-

lisateurs ayant déjà entamé la procédure doivent vérifier que les informations contenues dans les reçus de paiement sont correctes, et ce jusqu'au 3 février. Les services de paiement en ligne ne seront pas disponibles à partir du 4 février. Des changements sur les tarifs du service premium pourraient connaître des modifications à partir du 8 février, date du lancement du nouveau système. Les utilisateurs doivent

donc vérifier sur le site avant d'effectuer le paiement. À partir du 3 février, les utilisateurs doivent se connecter à la nouvelle plateforme US Travel Docs, dans laquelle ils doivent créer un nouveau compte pour y introduire leur reçu de paiement ou leur rendez-vous pris dans l'ancien système, tout en saisissant toutes les informations pour transférer toutes leurs données vers le nouveau portail.

PARIS LE RECONNAÎT :

L'Algérie s'acquitte de ses dettes

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a annoncé que l'accord de 1968 sera soumis à des discussions avec la partie algérienne en temps voulu. En réponse à une question d'un député du parti Horizons et Indépendants à l'Assemblée nationale française, il a précisé que les deux pays étaient parvenus, lors de la réunion de la commission mixte en 2022, à suivre, dans le cadre de la commission bilatérale, la mise en œuvre de cet accord, en vue d'une quatrième révision.

Lors de la session de questions au gouvernement mercredi dernier, Barrot a rappelé que cet accord, qui offre un cadre particulier aux ressortissants

algériens, en accordant des privilèges à certaines catégories, a été révisé à trois reprises, en 1985, 1994 et 2001. Il a ajouté que les deux pays étaient d'accord sur la possibilité de le remettre à jour, mais que cela dépendait du rétablissement de relations plus apaisées entre les deux nations. Le ministre a également été interrompu par des voix du groupe d'extrême droite appelant à l'annulation de l'accord, accusant le gouvernement français de faiblesse. Le député à l'origine de la question a estimé qu'il n'était pas approprié de suspendre l'accord. Ces réactions ne sont pas surprenantes, car elles coïncident avec les déclarations de la présidente du Ras-

semblement national, Marine Le Pen, qui a suggéré d'annuler l'accord de 1968 et d'imposer d'autres sanctions contre les Algériens. Barrot n'a pas répondu directement aux objections des députés d'extrême droite, se contentant de déclarer que le gouvernement français veillera, le moment venu, à défendre au mieux les intérêts de la France et de son peuple.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ DÉMENT LES DÉCLARATIONS DE KNAFO

Par ailleurs, le ministre français de la Santé est allé dans le sens de la version rapportée par l'agence de presse algérienne en réponse aux informations erronées circulant en France, notam-

ment celles de la députée européenne Sarah Knafo. Il a précisé que la dette de l'Algérie envers les hôpitaux français s'élevait à 2,58 millions d'euros, ce qui est considéré comme une situation « très acceptable » par rapport au montant total des factures dues par l'Algérie pour la période allant de 2007 à 2024, soit 150 millions d'euros.

Ce montant est proche des estimations algériennes, qui font état de 2.537.194,23 euros (frais d'hospitalisation de 2018 à 2024), précisant que 93.700.815,64 euros ont été payés aux hôpitaux français pour la période de 2010 à 2019, et au moins 23.263.322,55 euros pour la période de 2020 à 2024.

ELLE SUIT AVEC UNE «PROFONDE PRÉOCCUPATION»
LA REPRISE DU CONFLIT EN RDC

L'Algérie exprime sa disponibilité à soutenir les efforts de médiation

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, de prendre attache avec l'ensemble des ministres des Affaires étrangères des pays impliqués dans ce conflit, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères des pays engagés dans des efforts de médiation.

Aïda Mouni

A lors que la République démocratique du Congo replonge dans la spirale des affrontements, l'Algérie exprime «sa vive inquiétude» face à la reprise du conflit et à son escalade. Fidèle à sa ligne diplomatique qui prône le dialogue, Alger appelle à la retenue et à un apaisement des tensions, afin de faciliter le retour à la table des négociations et de favoriser une sortie de crise pacifique.

Dans un communiqué officiel, le ministère des Affaires étrangères souligne l'importance de solutions concertées et rappelle son soutien aux résolutions des sommets extraordinaires de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Deux instances qui insistent sur la nécessité d'un dialogue sincère et inclusif entre toutes les parties impliquées.



Le gouvernement salue le rôle clé joué par le président angolais João Lourenço et son homologue kényan William Ruto, figures de proue de la diplomatie africaine sur ce dossier complexe. L'Algérie assure son soutien aux initiatives de ces deux leaders, malgré les nombreux obstacles qui entravent la recherche d'une solution durable.

Dans cette dynamique, le pré-

sident Abdelmadjid Tebboune a chargé son ministre des Affaires étrangères d'entrer en contact avec les diplomates des États directement concernés par le conflit, ainsi qu'avec ceux engagés dans les efforts de médiation. Alger ne se contente pas d'observer la situation, mais se positionne comme un acteur disposé à peser dans la recherche de la paix.

Derrière cette initiative, un objectif affiché : mobiliser toutes les ressources diplomatiques nécessaires pour aider à ramener la stabilité en RDC et dans la région des Grands Lacs. Une approche qui s'inscrit dans «la tradition» de médiation algérienne, souvent sollicitée pour son rôle d'intermédiaire impartial sur le continent.

A. M.

Hidaoui reçoit des représentants de la Grande Mosquée de Paris

Mustapha Hidaoui a reçu, hier, à Alger, des représentants de la Grande Mosquée de Paris, en prévision de la campagne 2025 des colonies de vacances en Algérie au profit des enfants de la communauté nationale à l'étranger. «En prévision de la campagne 2025 des colonies de vacances en Algérie au profit des enfants de la communauté nationale à l'étranger, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a reçu, samedi matin, des représentants de la Grande Mosquée de Paris, en présence de cadres du ministère», a indiqué un communiqué du ministère. Hidaoui a mis en avant les efforts de l'Etat algérien visant à permettre aux enfants de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier de ces colonies de vacances, dans le cadre d'une «vision clairvoyante» incarnant la cohésion au service de l'édification de l'Algérie victorieuse, selon la même source. Il a insisté sur la nécessité de remédier aux lacunes relevées et d'optimiser les ressources humaines et matérielles en prévision de la prochaine campagne des colonies de vacances, qui vise à faire connaître aux enfants de la diaspora les coutumes et les traditions de la mère patrie. Hidaoui a, par là même, fait savoir que son département ministériel avait défini de nouvelles normes et dispositions réglementaires et juridiques pour éviter les obstacles et problèmes enregistrés précédemment, en veillant à renforcer les activités destinées aux enfants dans les colonies de vacances et à numériser la gestion des centres de vacances, conclut le communiqué.

L'UE LOUE SES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

La révision de l'accord d'association déjà dans le pipe

Merouane Korso

Bruxelles s'accroche-t-elle à Alger et ses chimères contenues dans un accord d'association, conclu en 2002 et entré en vigueur en 2005, devenu obsolète du point de vue d'Alger ? Il y a tout lieu de le croire au vu du dernier communiqué de la délégation de l'Union européenne à Alger à l'issue d'une visite technique d'experts européens. Selon la représentation européenne en Algérie, une délégation conduite par M. Florian ERMACORA, chef d'unité pour l'Afrique du Nord au sein du département de la Commission européenne responsable des relations avec le voisinage de l'UE, a effectué une visite de travail en Algérie du 27 au 30 janvier 2025. Le communiqué explique que «cette visite avait pour objectif de mener des consultations sur la coopération entre l'Union européenne et l'Algérie pour la période 2025-2027». Outre le département en charge du voisinage de l'UE, la délégation comprenait également des représentants des départements de l'énergie, des affaires intérieures, de la migration et des affaires étrangères de l'Union européenne. Ainsi, M. ERMACORA a réaffirmé «la volonté de l'UE de donner un nouvel élan à la coopération

entre l'Algérie et l'Union européenne dans le cadre du développement d'un «nouveau pacte pour la Méditerranée», ajoute le communiqué, soulignant que «la délégation a pu s'entretenir avec des représentants de plusieurs départements ministériels algériens», notamment les Affaires étrangères, l'Énergie et les Mines, les Ressources en eau, l'Industrie, le Commerce et les Finances. Les fonctionnaires européens ont également été reçus à l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI).

Au cours de ces réunions, les discussions ont porté sur la future coopération dans les domaines de l'investissement, de la facilitation du commerce, des énergies renouvelables, de la migration, de la culture et de la création d'emplois. Le ton positif et encourageant adopté par la délégation de l'Union européenne après cette visite d'experts ne cadre pas cependant avec la réalité de la coopération, notamment économique et commerciale, entre les deux parties. En effet, à Alger, le ton est monté et la colère contre les effets négatifs de l'accord d'association sur le développement de l'économie algérienne a été exprimée il y a quelques jours par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a annoncé que

l'Algérie veut réviser cet accord. En Conseil des ministres le 26 janvier dernier, le chef de l'Etat avait en effet indiqué que l'Algérie est décidée à une révision de cet accord d'association avec l'Union européenne (UE). Selon un communiqué du Conseil, le président Abdelmadjid Tebboune, en conseil des ministres, avait indiqué que la révision de cet accord «ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'UE en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant». En fait, explique-t-il, la révision de l'accord «s'impose au regard de la réalité économique actuelle, sachant qu'à son entrée en vigueur, en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures. Aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires et autres». Des produits qui ne sont acceptés qu'au compte-goutte par l'UE, avait de son côté expliqué M. Ahmed Attaf, le ministre des Affaires étrangères. Fin janvier, il a rappelé, en répondant aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de la diplo-

matie algérienne en 2024, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné la révision de l'Accord d'Association Algérie-UE, «clause par clause», l'accord étant désavantageux pour l'économie nationale. «Il y a deux catégories de préoccupations entre l'Algérie et l'UE, la première concerne le volet commercial, d'autant que les Européens se plaignent de ce qu'ils qualifient de complexités administratives, et c'est le cas pour nous aussi», a-t-il dit. Concernant le deuxième volet, «l'Accord est désavantageux pour l'Algérie et accuse un grand déséquilibre», a-t-il expliqué, car ledit accord «est très dommageable pour l'économie algérienne, et c'est ce que nous avons dit aux Européens». «C'est le président de la République qui a ordonné la révision de cet Accord "clause par clause", étant désavantageux pour l'économie nationale», a-t-il indiqué. Les discussions sur la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) sont prévues pour janvier 2025. Initialement programmées en novembre dernier, ces consultations porteront sur des questions techniques liées aux différends commerciaux entre les deux parties. Ces dernières années, la valeur totale des exportations de l'UE vers l'Algé-

rie a régulièrement diminué, passant de 22,3 milliards d'euros en 2015 à 14,9 milliards d'euros en 2023, selon la Commission européenne. Pour l'Algérie, ses exportations hors hydrocarbures n'ont pas dépassé les trois ou quatre milliards d'euros. Car, bien que Bruxelles soit le 1^{er} partenaire commercial principal de l'Algérie, avec près de 46 % de ses importations et concentrant 58 % de ses exportations, le déséquilibre commercial en faveur de l'UE reste un problème qu'Alger voudrait régler au mieux de ses intérêts. Lors de l'annonce de la volonté d'Alger de revoir cet accord, qui date d'un peu plus de 20 ans, le président Tebboune avait relevé que cette révision se fera «avec souplesse et dans un esprit amical», sans entrer en conflit avec les États membres de l'UE. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias, diffusée à la mi-octobre, le président de la République avait expliqué que cette révision de «l'accord (d'association avec l'Union européenne), désormais nécessaire», sera menée avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit, car nous entretenons des relations normales avec les États (de l'Union européenne).

M. K.

ACCUEILLIS PAR LES VIVATS DE LA FOULE

183 prisonniers palestiniens retrouvent leur liberté

L'occupation israélienne a libéré, ce samedi, 183 prisonniers, en application des modalités de la première phase de l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers. Selon le comité chargé des affaires des prisonniers et des prisonniers libérés, le nouveau groupe de prisonniers libérés est constitué de 39 prisonniers issus de Gaza, de 32 issus de la Cisjordanie et d'un prisonnier déporté directement en Égypte, qui sont condamnés à perpétuité ou à de lourdes peines, ainsi que de 111 prisonniers arrêtés par les forces d'occupation à Gaza après le 7 octobre 2023.

Boualem B.

Les bus transportant les prisonniers palestiniens libérés de la prison israélienne d'Ofar sont arrivés à Ramallah, où les prisonniers ont fait l'objet d'un accueil public digne des héros. Concernant la question de la déportation des prisonniers libérés à l'étranger, le chef du comité chargé des affaires des prisonniers et des prisonniers libérés a indiqué dans une déclaration à la presse que les démarches sont en cours pour transférer certains prisonniers libérés à l'étranger, en soulignant que de nombreux pays, à l'exemple de l'Égypte, du Qatar et de la Turquie, ont affiché leur disponibilité à recevoir les prisonniers libérés. Il a expliqué que les petits obstacles qui empêchent encore les prisonniers libérés de voyager seraient résolus dans les meilleurs délais. Il exprime à cette occasion le sentiment de fierté ressenti à la libération des

prisonniers : « voir les prisonniers libérés contre la volonté de l'occupation nous donne un sentiment de fierté et démontre notre capacité à libérer notre terre », a-t-il déclaré dans ce sens. Un journal libanais a rapporté que l'occupation avait expulsé et déporté jeudi passé des prisonniers de Cisjordanie vers la bande de Gaza avec comme exigence de les envoyer à l'étranger. Et pourtant, selon l'accord, les prisonniers n'auraient pas dû être transférés à Gaza en premier lieu, mais plutôt vers le poste-frontière de Kerem Shalom et de là vers l'Égypte. Un dirigeant palestinien a déclaré à des médias que l'occupation avait déporté un certain nombre de prisonniers libérés dans le cadre de l'accord vers la bande de Gaza sans leur consentement, soulignant qu'il s'agissait d'une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu. Le dirigeant a expliqué que 21 prisonniers de Cisjordanie sont arrivés dans la bande de

Gaza. Un correspondant d'un journal à Gaza a rapporté que l'occupation voulait expulser 7 autres prisonniers palestiniens de Cisjordanie vers la bande de Gaza, ce qui porterait leur nombre à 28. Ce qui est contraire à l'accord. À noter que la libération des prisonniers intervient en échange de la remise par la résistance palestinienne de Gaza de trois prisonniers israéliens, dont deux ont été remis à la Croix-Rouge internationale à Khan Younés et le troisième a été remis dans le port de Gaza, avec la participation de combattants de diverses factions parmi les foules qui assistent aux places de remise, brandissant les drapeaux de la résistance et les photos de ses martyrs.

B. B.



Des prisonniers palestiniens sévèrement battus avant leur libération

Dans un communiqué rendu public à l'issue de la libération du nouveau groupe de prisonniers palestiniens, le Hamas a appelé la communauté internationale à agir à l'effet de mettre fin aux crimes de guerre commis par l'occupation israélienne à l'encontre des prisonniers. Un certain nombre de correspondants de journaux à Gaza ont rapporté en effet que les prisonniers qui ont été libérés ce samedi portaient des traces de violence sur leur corps et ont été sévèrement battus avant leur libération. Certains d'entre eux souffraient de côtes brisées. Dans son communiqué, le Hamas a souligné que les violations commises à l'encontre des prisonniers palestiniens nécessitent une intervention immédiate des Nations

unies, de la communauté internationale et des organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme pour que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes. Le mouvement a indiqué qu'un certain nombre des prisonniers qui ont été libérés ce samedi des prisons de l'occupation ont été transférés directement dans les hôpitaux pour y être soignés des suites des abus et des tortures dont ils étaient l'objet. Abondant dans le même sens, le Club des prisonniers palestiniens a également déclaré que l'occupation pratiquait un terrorisme organisé contre les prisonniers libérés et est même allé jusqu'à empêcher leurs familles d'organiser une cérémonie de réception à leur intention. **B.B.**

ELLE RÉAFFIRME SON PLEIN SOUTIEN AU PROCESSUS MENÉ AU SAHARA OCCIDENTAL

La Belgique reste fidèle à la ligne onusienne

Pas de revirement ni de prise de risque diplomatique. Jeudi dernier, le ministre belge des Affaires étrangères, Bernard Quintin, a réaffirmé l'attachement de son pays à la feuille de route « tracée » par les Nations unies pour résoudre le conflit du Sahara occidental. Face à un dossier enlisé depuis des décennies, Bruxelles joue la carte du multilatéralisme et du droit international.

« La position du gouvernement belge actuel envers le Sahara occidental est connue et a déjà été exprimée par ma prédécesseure en 2022 ainsi que par le Premier ministre Alexander De Croo », a-t-il rappelé devant la presse. « La Belgique apporte son plein soutien au processus mené par les Nations unies pour une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable par toutes les parties ».

Une déclaration sobre, sans éclat, mais qui confirme une constante : la Belgique ne dévient pas de la ligne de la diplomatie onusienne, à l'heure où d'autres États européens, comme l'Espagne, ont fait évoluer leur position en faveur du Maroc. Classé par l'ONU parmi les territoires non autonomes, le Sahara occidental demeure l'objet d'un conflit figé depuis le départ des troupes espagnoles en 1975. Rabat revendique cette vaste étendue désertique, qu'il administre à près de 80 %, tandis que le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, réclame un référendum d'autodétermination, promesse toujours en suspens depuis la création de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un

référendum au Sahara occidental) en 1991. La résolution 2703 du Conseil de sécurité, adoptée en octobre 2023, prolonge une fois encore le mandat de la MINURSO et réitère l'appel à une solution politique fondée sur « le réalisme, le pragmatisme et le compromis ». Une rhétorique qui reflète les équilibres internationaux, d'un côté, le Maroc, qui brandit son plan d'autonomie comme unique issue possible ; de l'autre, le Polisario, qui s'accroche à la légitimité du droit à l'autodétermination. Entre les deux, l'ONU tempore et multiplie les appels à la négociation, sans réelle

avancée. Dans ce jeu diplomatique à plusieurs vitesses, l'Union européenne peine à adopter une position unifiée. Si certains États, comme l'Espagne sous Pedro Sánchez, ont infléchi leur discours en reconnaissant la proposition marocaine d'autonomie comme « la base la plus sérieuse et crédible » pour une solution, d'autres, à l'image de la Belgique, restent attachés à la stricte légalité onusienne.

Ce positionnement de la Belgique n'a rien d'anodin. En réaffirmant son attachement au processus onusien, Bruxelles ménage Alger, un partenaire

énergétique clé, et, dans le même temps, elle préserve ses relations avec Rabat. Une posture d'équilibre qui, sous couvert de neutralité, s'apparente davantage à une prudence calculée face à un conflit où les rapports de force évoluent.

Pendant ce temps, l'Algérie, fidèle à son soutien historique au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, continue de défendre une solution conforme à la légalité internationale, tandis que l'ONU peine à imposer le respect de ses propres résolutions.

Y.B.

Le Maroc empêche une délégation basque d'accéder au Sahara occidental

Younes B.

Les autorités marocaines ont une nouvelle fois mis en place un obstacle aux tentatives d'accès au Sahara occidental, en empêchant mardi une délégation de parlementaires basques de se rendre dans les territoires occupés pour enquêter sur la situation des droits de l'homme. Selon des médias espagnols, les membres de la Commission pour l'égalité et la coopération au développement du Parlement basque, accompagnés de représentants de l'association Euskal Fondoa, ont pris l'avion avec l'intention de visiter la ville de Laâyoune, mais ont été refoulés dès leur arrivée. L'avion a atterri, mais les parlementaires n'ont pas été autorisés à descendre, et ont été renvoyés sans explication. Les autorités marocaines ont régulièrement empêché l'entrée dans les territoires sahraouis occupés de journalistes, de militants des droits humains et de personnalités politiques étrangères. Dans le cas présent, la délégation basque dénonce

une « attitude honteuse et inacceptable » de la part du Maroc et l'accuse de tenter de dissimuler les violations « persistantes » des droits de l'homme dans la région. Le voyage de la délégation, qui s'inscrit dans le cadre du soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, avait pour objectif de « dénoncer » ces violations, mais également de célébrer la récente décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé définitivement deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc concernant le Sahara occidental. À l'aéroport, une vingtaine de personnes, dont des membres d'associations de soutien, s'étaient rassemblées avec des drapeaux sahraouis pour accueillir la délégation et protester contre le blocage de l'information imposé par le Maroc. Ce nouvel incident met en lumière les tensions croissantes autour du conflit du Sahara occidental et les efforts persistants pour attirer l'attention internationale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés. **Y.B.**

ALGÉRIE TÉLÉCOM

D-LINK DIR-X3000Z disponible sur Idoom Market



Algérie Télécom l'annonce : D-LINK DIR-X3000Z est maintenant disponible sur Idoom Market. Technologie Wi-Fi 6 pour assurer une vitesse et une connexion plus fortes. Vitesses jusqu'à 3 Go par seconde avec la double bande AX3000. Couverture complète de la maison en utilisant Easy Mesh™ avec possibilité de livraison de 3 unités. 3 ports LAN Ethernet et 1 port WAN Gigabit pour des connexions stables. Parfait pour le jeu et le streaming 4K. Supporte plusieurs appareils simultanément sans réduire les performances. Design élégant et moderne qui s'adapte à tous les décors. Gestion facile via l'application Wi-Fi Connect disponible sur App Store et Google Play, sont autant d'avantages

de ce routeur selon Algérie Télécom. Profitez d'une connexion internet rapide et stable grâce à ce routeur cool! Algérie Télécom recommande d'utiliser des mots de passe forts et diversifiés pour chaque compte. "Dans le monde numérique d'aujourd'hui, votre vie privée compte plus que jamais. Construisez ensemble un avenir numérique sûr ! Utilisez des mots de passe forts et diversifiés pour chaque compte : Ne répétez pas le même mot dans plusieurs comptes. Choisissez des mots de passe difficiles qui sont composés de lettres, de chiffres et de symboles. Changez régulièrement vos mots de passe pour assurer la sécurité", conseille Algérie Télécom.

SALON DE L'ENTREPRENEURIAT

90 entreprises au rendez-vous

La 4^e édition du Salon de l'entrepreneuriat, formation & économie numérique «ACF», qui se tiendra sous le haut patronage de monsieur le ministre de l'Économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises et monsieur le wali de la wilaya d'Annaba. Et ce, du 06 au 08 février 2025, à l'hôtel Sheraton Annaba.

À ce titre, l'événement prévoit la participation de 90 entreprises exposantes ainsi qu'un riche programme de conférences et de workshops qui sera animé par plus de 30 experts algériens du domaine sous forme de 3 side events, Nume-rix-by -ACF, Ecom-Friday-by-ACF et Raiseup-by-ACF. Un hackathon «NOCODE HACK» est également prévu à cette occasion. La troisième édition de la foire algérienne de l'entrepreneuriat, formation et économie numérique (ACF) avait connu quant à elle, l'année passée, la participation de 75 entreprises dont 30 startups innovantes et de



nombreux acteurs influents dans les domaines de la technologie, des services en ligne, de la formation et des finances. Le programme de cette édition comprenait 36 conférences et actions animées par 38 experts parmi les meilleures compétences du pays. Les axes principaux de ces interventions portaient sur les nouveautés du sta-

tut de l'autoentrepreneur, la transformation digitale, la cybersécurité, le financement participatif et des startups, l'open innovation et le e-commerce et les services électroniques. Cette manifestation avait enregistré un engouement du public composé essentiellement d'étudiants et de porteurs de projets parmi des candidats intéressés par la création de start-ups.

DP WORD ALGER

480 000 conteneurs transitent chaque année par le port d'Alger

Selon Samir Boumati, président-directeur général de Dubai Port World Alger, le trafic annuel de conteneurs au port est estimé à 480 000 conteneurs, ce qui équivaut à 60 % de la capacité du port d'Alger et à 27 % de la part du marché nationale dans le domaine du transport et de la réception de conteneurs. Concernant le processus de déchargement et de chargement des porte-conteneurs au port d'Alger, M. Boumati a précisé que le processus ne dépasse pas 05 jours pour les grands navires. DP Word Alger est le premier fournisseur de solutions logistiques intelligentes, facilitant la circulation des échanges commer-

ciaux dans le monde entier. L'entreprise réfléchit à l'avenir, anticipe les changements et déploie des technologies de pointe pour créer les solutions commerciales les plus intelligentes, les plus efficaces et les plus innovantes, tout en garantissant un impact positif et durable sur les économies, les sociétés et notre planète. Son réseau s'étend à travers le monde, dont 10 en Afrique, constitué de terminaux logistiques, de services maritimes, de ports et de zones économiques. Elle anticipe les évolutions, anticipe les changements et crée des solutions commerciales innovantes pour un impact positif sur la société.

Stellantis El Djazair annonce un objectif ambitieux



Le groupe "Stellantis El Djazair" a annoncé multiplier ses efforts pour atteindre la vitesse maximale dans le développe-

ment de l'industrie automobile en Algérie afin d'arriver à un niveau d'intégration de 30% d'ici 2026. Dans un com-

munié publié par le groupe, celui-ci a confirmé qu'il organisera la deuxième édition du Forum international des sous-traitants en mai prochain, afin d'accélérer le projet de développement de l'industrie automobile en Algérie. Le groupe, qui regroupe les meilleures entreprises de fabrication automobile au monde, à la tête desquelles se trouve l'italien "Fiat", qui a entamé le processus de production de voitures à Oran, a révélé son intention de lancer un centre national d'études afin de développer les compétences et la technologie qui composera la réalité du secteur automobile dans le pays.

L'or bat un nouveau record

Le marché de l'or poursuit sa dynamique ascendante et frôle un nouveau sommet, atteignant 2 800 dollars en début de séance européenne. Cette envolée s'inscrit dans un contexte d'incertitude marqué par les tensions géopolitiques et les craintes liées à l'inflation. Alors que les investisseurs scrutent l'évolution de la politique monétaire américaine, l'atten-

te du PCE Price Index alimente la prudence des opérateurs, selon le site bdor. Les déclarations du président américain Donald Trump sur l'instauration de droits de douane de 25 % sur le Mexique et le Canada ajoutent à l'instabilité économique. À cela s'ajoute la menace d'une taxe de 100 % sur les pays des BRICS s'ils s'engagent dans un processus de

dédollarisation. L'or, valeur refuge par excellence, profite de cette situation et confirme son attractivité face aux incertitudes économiques. D'un point de vue technique, le franchissement du seuil des 2 800 dollars pourrait déclencher une nouvelle vague haussière pour l'or. Toutefois, l'indicateur RSI (Relative Strength Index) s'approche de la zone de

surachat, suggérant un possible ralentissement de la progression. Si un repli devait intervenir, les supports majeurs se situent entre 2 773 et 2 772 dollars, suivis par une seconde zone de soutien à 2 756 dollars. En cas de rupture de ces seuils, un mouvement correctif vers 2 740 dollars pourrait être envisagé, avec un point pivot autour de 2 720 dollars.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

BESOINS DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Nécessité d'aligner formation et compétences

Il y a aujourd'hui nécessité d'accélérer l'accès aux compétences liées aux technologies telles que les semi-conducteurs, la recherche et l'innovation et l'open innovation.

L'Organisation internationale du travail (OIT), en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), et avec l'appui financier de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), a organisé conjointement, jeudi dernier, la cérémonie de clôture du projet STED-AMT « Compétences pour le commerce et la diversification économique : alignement des compétences sur les stratégies sectorielles en Algérie ». Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur les avancées et concrétisations des travaux du projet STED-AMT mené en Algérie depuis janvier 2020, avec la collaboration des partenaires nationaux représentant des institutions gouvernementales et des partenaires sociaux algériens. Présent à cette rencontre, organisée en trois grandes sessions, le directeur du Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, Dr Halim HAMZAOUI, a souligné que ce projet dépasse le cadre d'un simple projet ordinaire, le qualifiant de véritable « aventure » ayant introduit une nouvelle méthodologie et favorisé l'harmonisation entre différents secteurs concernés. Hamzaoui a ajouté que ce projet a réuni les secteurs public et secteur privé, ainsi que les institutions, les représentants des travailleurs. Le directeur de la KOICA, pour sa part, a mis en avant la nécessité d'accélérer l'accès aux compétences liées aux technologies telles que les semi-conducteurs, la recherche et l'innovation et l'open innovation. De son côté, Nasser BERKANI, président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), a expliqué



que ce projet constitue une étape importante vers le renforcement de la coopération entre les différents acteurs aux niveaux national et régional. Il a également remercié toutes les parties ayant contribué au succès de cette initiative, mettant en avant le partenariat fructueux entre l'Algérie et la Corée du Sud dans ce domaine. Pour finir, M. Malak ATAILIA, directeur général de l'Emploi et de l'Insertion, dans son discours au nom du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a insisté sur la nécessité d'aligner la formation et les compétences avec les besoins du développement national en Algérie. Il a affirmé que le pays est à l'aube d'une nouvelle phase de progrès, appelant à poursuivre les efforts avec sérieux et détermination pour atteindre un développement économique durable. Il a également souligné l'importance

d'accompagner les évolutions économiques et sociales du pays, tout en remerciant les entités ayant contribué au succès du projet. La première session a pour intitulé « Rétrospective sur les réalisations du projet STED-AMT en Algérie ». Elle a concerné plusieurs aspects : évaluation des besoins en compétences à travers des études portant sur les chaînes de valeur de l'huile d'olive, des dattes et dérivés, ainsi que de l'électroménager, mise en place de laboratoires de formation, notamment un laboratoire d'analyse de la qualité de l'huile d'olive à Tizi Ouzou, et un laboratoire de valorisation des déchets de dattes à Touggourt. Par ailleurs, des sessions de formation ont été organisées pour divers acteurs, notamment des chercheurs d'emploi, producteurs et exportateurs dans les secteurs de l'huile d'olive et des dattes. En outre, un club de

recherche d'emploi (CRE) a été créé à Bordj Bou Arreridj, avec la formation d'animateurs et le lancement d'une première session destinée aux chercheurs d'emploi. Des actions de partenariat ont inclus un soutien au partenariat algéro-coréen pour la formation à l'exportation, des ateliers entre chercheurs algériens et algériens, et la signature d'une convention entre l'ESAA et Dongguk University. Projet STED-AMT « Compétences pour le commerce et la diversification économique : alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel » financé pour une durée de 61 mois (2020-2025) par l'Agence coréenne de coopération internationale « KOICA » et mis en œuvre en Algérie par les partenaires tripartites nationaux institutionnels et sociaux, avec l'appui technique et opérationnel du Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Un projet pour une meilleure adéquation Offre /demande en compétences Le projet STED-AMT vise à renforcer la compétitivité et la création d'emplois en Algérie, contribuant ainsi à la diversification économique et au développement des exportations. Il repose sur la mise en place de stratégies efficaces pour développer et utiliser les compé-

tences dans des secteurs stratégiques à fort potentiel. L'objectif final est d'établir des mécanismes sectoriels et nationaux permettant une évaluation continue des besoins en compétences et la mise en œuvre de stratégies adaptées pour y répondre de manière proactive. Avec une approche stratégique et opérationnelle participative, inclusive et durable afin d'atteindre ses objectifs, le projet a mis en place une stratégie permettant d'assurer la pérennisation des actions et résultats à la suite de sa clôture. Cette stratégie s'articule autour des étapes suivantes : sensibilisation et adhésion à la nécessité de l'anticipation des besoins en compétences; compréhension et maîtrise de l'approche méthodologique « STED », permettant l'évaluation des futurs besoins en compétences; formations en ligne sur l'anticipation des besoins en compétences. Il a été également question d'institutionnaliser la démarche pour la mise en place de mécanismes de compétences sectoriels et nationaux : Conseils sectoriels de compétences (CSC)/ Conseil national de compétences (CNC).

Des résultats à effets court, moyen et long terme

élaboration de stratégies de compétences efficaces dans certains secteurs économiques priorisant la diversification économique et/ou les secteurs d'exportation ; développement des capacités des parties prenantes à combler les lacunes en matière de compétences et à concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'anticipation des besoins en compétences ; sensibilisation et encouragement à l'échange de connaissances sur les bonnes pratiques et les modèles de mise en œuvre réussis entre les pays participants ; sensibilisation et prise de conscience des femmes et des hommes chefs d'entreprise, employés, chercheurs d'emploi, jeunes diplômés et étudiants de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, des futurs besoins en compétences pour les secteurs sélectionnés dans le cadre du projet.

Ce projet constitue une avancée majeure pour harmoniser les compétences avec les attentes du marché du travail, tout en renforçant la capacité de l'Algérie à faire face aux défis liés à la compétitivité et au développement durable.

R.E.

À CAUSE DES MAUVAISES CONDITIONS CLIMATIQUES Le ministère de l'Intérieur appelle à la vigilance

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, ce samedi, l'ensemble des citoyens à respecter les consignes liées à la dégradation des conditions climatiques. Cette déclaration intervient après qu'une alerte orange de deuxième niveau a été émise par l'Office national de la météorologie. Des orages violents sont attendus sur plusieurs wilayas du pays. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, le ministère a insisté sur la nécessité de respecter les mesures de sécurité et a exhorté les citoyens à faire preuve de prudence, notamment sur les routes. L'Office national de la météorologie a signalé des orages localement importants, accompagnés de vents forts et de tempêtes de sable. Les wilayas concernées incluent Béjaïa,

Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Sétif et Souk Ahras, où des précipitations pouvant atteindre localement 40 mm sont attendues jusqu'à 21 h 00. Une alerte spécifique concerne également les wilayas d'Alger, de Blida, de Tipaza, d'Aïn Defla, de Chlef, de Mostaganem et de Tébessa, où les pluies devraient débuter à 15 h 00 ce samedi et se poursuivre jusqu'à l'aube de dimanche. Par ailleurs, de fortes rafales de vent accompagnées de tempêtes de sable sont prévues dans les wilayas de Naâma et El Bayadh, ainsi que dans celles de Djelfa, Laghouat, Biskra et Ouled Djellal. Ces vents devraient souffler à partir de 09 h 00 ce matin jusqu'à 15 h 00 cet après-midi. Les autorités appellent à la vigilance face à ces intempéries et rappellent l'importance de suivre les consignes de sécurité.

BMS : Des orages dans les régions du centre et de l'est

Les services de l'Office national de météorologie annoncent, dans un BMS de niveau 2, des orages dans plusieurs wilayas du pays. L'alerte est valable de samedi à 18 h jusqu'à aujourd'hui 15h à Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Chlef, Mostaganem, Aïn Defla et Tissemsilt. Les accumulations d'eaux pluviales varieront entre 20 et 40 mm.

LA SNTF LE FAIT APPARAÎTRE DANS SON BILAN

Près de 6 millions de tonnes de marchandises transportées en 2024

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a transporté près de 6 millions de tonnes de marchandises au cours de l'année 2024, enregistrant une augmentation de 12 % par rapport à 2023, a indiqué un responsable de la société.

Le directeur du contrôle de gestion et des participations à la SNTF, Sofiane Aibeche, cité par l'APS, a affirmé que la société a transporté en 2024 "près de 6 millions de tonnes de marchandises, soit une hausse de 12 % par rapport à 2023", attribuant cette croissance à "l'augmentation qualitative" du transport de fer brut vers le complexe sidé-

rurgique d'Algerian Qatari Steel de Jijel, ainsi qu'au transport de phosphate destiné à l'exportation. En ce qui concerne le transport de voyageurs, la SNTF a transporté 32,5 millions de personnes, enregistrant ainsi une baisse de 8% par rapport à 2023. Cette diminution est due, selon lui, à « l'arrêt des mouvements de trains entre les wilayas d'Oran et de Béchar survenu en raison des phénomènes d'ensablement et des inondations qui ont touché la région, ainsi qu'à l'annulation de plusieurs dessertes résultant de la révision de la programmation des trains suite à des travaux de maintenance sur certaines lignes essentielles dans la banlieue d'Alger ». Le nombre total de dessertes effectuées par l'entreprise au cours de l'année écoulée s'élève à 113.015 dessertes, dont 21.213 pour le

transport de marchandises et 91.802 pour le transport de passagers, a ajouté le même responsable. En 2024, le chiffre d'affaires de la SNTF a augmenté de 3,8 % pour atteindre 2,8 milliards DA, selon M. Aibeche, qui a assuré que "cette croissance, enregistrée pour la deuxième année consécutive, reflète la contribution effective de l'entreprise à la promotion de l'économie nationale et à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures".= Dans ce sillage, il a rappelé les principales réalisations concrétisées en 2024, notamment le lancement de la ligne internationale de transport de passagers entre l'Algérie et la Tunisie, la mise en service du train Khenchela-Constantine, ainsi que le lancement de nouvelles lignes, Thenia-El Affroun et Zéralda-Réghaïa, en plus de la ligne

Chlef-El Affroun. La SNTF prévoit de lancer un vaste programme d'acquisition de matériel ferroviaire de différents types (locomotives de grande puissance, wagons de transport de voyageurs, trains autorails, autorails à grande vitesse, wagons pour transport de marchandises, locomotives de manœuvre) s'inscrivant dans le cadre de sa nouvelle stratégie qui s'étend jusqu'en 2035. Un budget de 378 milliards (mds) DA a été alloué à ce programme, selon le responsable, qui a précisé que les autorités publiques ont approuvé son financement par étapes. La première phase de ce programme comprend l'affectation d'un montant de 138 mds DA destiné à l'acquisition de 400 wagons de transport de voyageurs et de locomotives.

I.B.

MOKHTAR NAOURI, EXPERT ET EX-PDG DE CASH ASSURANCES À L'EXPRESS :

«La hausse en assurance automobile est due au déséquilibre constaté....»

Dans cet entretien, l'expert en assurance, M. Naouri, s'exprime sur différents sujets qui marquent l'actualité du secteur des assurances, y compris les nouvelles mesures prises dans la loi de finances 2025 comme l'assurance automobile.

Entretien réalisé par Inès B.

L'Express : Le secteur des assurances connaît une dynamique en ce début 2025. Il y a d'abord la mesure qui concerne le paiement des primes d'assurances obligatoires qui doit exclusivement se faire par des moyens autres que l'espèce (chèque, virement, etc.), par conséquent à travers les circuits bancaires et financiers. Que pensez-vous d'une telle mesure ?

Mokhtar Naouri : Le marché des assurances connaît certes une bonne dynamique après les années Covid, puisqu'il a fait des croissances de +8 % en 2022 et de +5 % en 2023. Pour 2024, les prévisions de clôture donnent un taux de croissance estimé à 4 %. Les récentes augmentations annoncées de la prime pour la garantie responsabilité civile obligatoire de 15 % en janvier et de 15 % en juillet, même si elles ne permettent pas d'équilibrer cette branche d'assurance, devraient amener le marché à augmenter en 2025. Toutes choses étant égales par ailleurs, la branche assurance automobile devrait réaliser une croissance supplémentaire de près de 1 % du fait de ces augmentations. Pour ce qui est de l'interdiction de payer les primes d'assurances obligatoires en espèces, il est évident que c'est une décision entrant dans le cadre de la lutte contre les circuits informels et de l'augmentation de la bancarisation de nos concitoyens. Je pense que cette décision doit être étendue à terme à tous les contrats d'assurances et, pourquoi pas, à tous les achats de biens et de services. Le mieux, évidemment, est de favoriser les paiements en ligne et donc la digitalisation. D'ailleurs, il est important de noter que, pour l'application de cette nouvelle mesure, toutes les agences des compagnies d'assurance doivent être dotées de terminaux de paiement électronique, avec une connexion qui permette d'enregistrer les transactions, et tous les assurables doivent être détenteurs de la carte de paiement interbancaire ou de la carte Eddahabia.

Ensuite, il y a la prime d'assurance « Responsabilité civile automobile »

(RC Auto) qui connaîtra une hausse de 30 %, durant l'année 2025, dont la moitié (15 %) à compter du 1^{er} janvier. Pourquoi cette hausse à votre avis ?

La hausse décidée en assurance responsabilité civile automobile est due au déséquilibre constaté depuis quelques années déjà entre les primes perçues par les assureurs et les sinistres qui sont à leur charge. Des études réalisées en 2021 et plus récemment en 2023 et 2024 montrent que le déséquilibre dépasse les 100 %. C'est-à-dire qu'il faut au moins doubler la prime RC automobile pour réduire le déséquilibre qui, au demeurant, continue d'augmenter du fait de l'augmentation de la sinistralité et des coûts de réparation, et ce, que ce soit au titre des prix de la pièce de rechange que de celui de la main-d'œuvre. Aussi, pour rétablir l'équilibre technique et permettre aux assureurs d'avoir les ressources nécessaires à l'effet de régler efficacement les sinistres aux victimes d'accidents de la circulation, il faut prévoir d'autres augmentations dans les deux ou trois prochaines années. Je rappelle simplement que l'assureur gère une mutualité d'assurés et ce sont les contributions des assurés qui permettent de régler les sinistres.

Le marché algérien des assurances connaît des réformes importantes qui sont à même de promouvoir sa bonne gouvernance, en renforçant sa régulation. Que pensez-vous de ces réformes ?

Les réformes prévues par la nouvelle loi des Assurances en projet visent en effet à améliorer la gouvernance des compagnies d'assurance et à renforcer la régulation du secteur. L'amélioration de la gouvernance concerne une plus grande maîtrise des risques par les assureurs, un meilleur contrôle du management de l'entreprise par le conseil d'administration, une plus grande activité des conseils d'administration et une plus grande implication des administrateurs, notamment par une forte participation à des comités spécialisés à créer au sein des conseils d'administration, tels que le comité d'audit, le comité des risques, le comité de conformité, le comité de stratégie, etc. Pour ce qui est de la régulation, la création de l'autorité de supervision pourrait améliorer le contrôle des compagnies d'assurance et de réassurance, notamment en matière de solvabilité sur le long terme. La certification des comptes techniques des assureurs par

des actuaires indépendants, prévue par la nouvelle loi, constitue une excellente solution pour parer au sous-provisionnement des sinistres qui menace les assureurs.

Quels sont, à votre avis, les types d'assurances qui nécessitent un développement en dehors de l'assurance Takaful ?

Il est évident qu'en dehors de l'assurance automobile et des assurances des entreprises, tout est à faire et à développer en Algérie. Aussi, toutes les assurances dites de risques simples et toutes les assurances qui concernent les particuliers nécessitent un développement, y compris celles qui ont un caractère obligatoire. En effet, les assurances CATNAT qui sont pourtant obligatoires ne sont souscrites que par 12 % des assujettis. Pour amener nos concitoyens à souscrire leurs contrats d'assurance, les assureurs doivent faire plus de marketing, mais pas seulement. Ils doivent conquérir la confiance des assurables. La solution de l'assurance Takaful peut paraître un bon moyen de capter une clientèle qui s'est exclue du monde de l'assurance pour des considérations religieuses. Je pense qu'il faut saluer toutes démarches tendant vers l'inclusion financière. Pour cela, la nouvelle loi a prévu l'introduction de la microassurance destinée à des populations à faibles revenus. L'ouverture des crédits à un tel segment de population nécessitera des solutions adaptées en termes de garanties et de coûts d'assurance.

Quels sont les défis du marché des assurances pour cette année 2025 ?

Pour 2025, il me semble qu'il y a au moins cinq défis à relever par les assureurs. Le premier défi concerne le taux de pénétration des assurances qui est extrêmement faible. Il faut amorcer un vrai développement du marché, notamment à travers des offres adaptées dans le segment des risques des particuliers. Il faut viser dans le court terme un taux de pénétration en MRH et en CATNAT d'au moins 30 %. Le même taux devrait également être visé dans les risques simples des commerçants et artisans. Dans les trois années à venir, le marché des assurances doit cibler un taux de pénétration d'au moins 1 %. Pour réaliser un tel taux, il faut une croissance soutenue qui ne peut être atteinte que par un marketing efficace et une large communication. C'est le deuxième défi qui vise à obtenir le consensus social autour de l'assurance. Adapter les produits,

mais surtout communiquer autour de l'assurance, me semble être la seule solution pour convaincre. Mettre en place des stratégies de marque par les compagnies d'assurance permettra d'attirer la clientèle ciblée. In fine, les consommateurs d'assurance doivent être convaincus de la pertinence et de l'utilité de l'assurance dans le cadre d'une démarche citoyenne. Le troisième défi est en relation avec la digitalisation des services d'assurance. Pour relever ce défi, les compagnies d'assurance doivent se doter tout d'abord de systèmes d'information performants et réussir leur transformation digitale. Il faut dépasser les actions entreprises en matière de marketing digital pour investir dans des startups et des Insurtechs à même d'assurer des services dématérialisés sur l'ensemble de la chaîne de valeurs. Le quatrième défi est d'ordre organisationnel. Et le marché, et les entreprises doivent se réorganiser pour réinventer leur métier et être plus performants. La concurrence par les prix n'a pas permis au marché de se développer et finira à terme par tuer le marché si des compagnies d'assurance venaient à faire faillite. Par ailleurs, peu d'efforts sont consentis pour les particuliers en dehors de l'assurance automobile, alors que tous les assureurs courent derrière les entreprises et les cahiers des charges. Même les agents généraux d'assurance qui constituent le réseau de prédilection pour le segment des particuliers se mettent dans la course des contrats des entreprises. Aussi, il me semble important de séparer l'activité d'assurance des entreprises de celle des particuliers, personnes physiques. Cela permettra de réserver l'activité d'assurance des particuliers à des assureurs spécialisés utilisant des réseaux spécialisés, tels que les agents généraux d'assurance, les guichets bancaires et la vente à distance. Le cinquième défi est le renforcement des capacités des assureurs et de leur solvabilité à travers la constitution de provisions techniques à un niveau en adéquation avec les risques encourus et leur représentation par des actifs solides à des niveaux équivalents. Ce faisant, les assureurs intervenant sur les grands risques et les risques d'entreprises recourant à la réassurance devront bénéficier d'importants fonds propres à même de couvrir leurs engagements sur le long terme et de réduire la facture d'importations des services de réassurance.

I.B.

ORIGINAIRE DE LA VILLE DE SIG (MASCARA)

Le chahid Cheriet Ali-Cherif, un modèle de résistance

Le martyr a joué un rôle majeur dans la préparation de la Guerre de libération nationale dans l'ouest du pays, notamment à Oran et Mascara, en tant que membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA).

Le chahid et héros de la Guerre de libération nationale, Cheriet Ali-Cherif, originaire de la ville de Sig (Mascara), dernier chahid exécuté à la guillotine par le colonisateur français le 28 janvier 1958, est un "modèle de résistance et de défi", a déclaré l'enseignant en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, Lahcen Djaker. Djaker a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le héros Ali Cherif était un révolutionnaire hors pair. Son intelligence et son habileté mettaient en déroute la police coloniale, constamment lancée à sa recherche. Selon le chercheur, le chahid était un des responsables des opérations armées dans la ville d'Oran et certaines régions de la wilaya de Mascara, notamment à Sig où il a recruté nombre de jeunes pour les préparer à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale. Il a également expliqué que le martyr a joué un rôle majeur dans la préparation de la Guerre de libération nationale dans l'ouest du pays, notamment à Oran et Mascara, en tant que membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Sa formation a débuté lorsqu'il a rejoint les Scouts musulmans algériens (SMA) et

côté des militants du mouvement national, parmi lesquels le martyr Ahmed Zabana, qui fut, pour lui, une source d'inspiration. Ensemble, les deux martyrs ont formé la première cellule de préparation à la glorieuse Guerre de libération à Oran et Mascara.

UN PARCOURS EXCEPTIONNEL

Le martyr avait rejoint l'école primaire où il a étudié pendant quatre ans, avant de la quitter pour rejoindre les SMA, où il a appris l'amour de la patrie. Il a travaillé comme vulcanisateur (réparation de pneus), puis comme maçon pour subvenir aux besoins de sa famille. Il s'est ensuite installé à Oran où il est devenu un membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action. Il a été nommé responsable des opérations armées dans cette ville. Dans la nuit du 1er novembre 1954, il a dirigé un groupe chargé de l'attaque contre la caserne du quartier d'Eckmuhl (aujourd'hui quartier Mahieddine) à Oran, visant à s'emparer des armes et équipements militaires dans le cadre des attaques planifiées par les dirigeants de la Révolution dans l'ouest du pays. Arrêté par les forces coloniales françaises, le 11 novembre 1954 dans le quartier d'El

Hamri à Oran, il a subi les pires tortures avant d'être jugé par le tribunal militaire français de la même ville, qui l'a condamné à mort, le 18 décembre 1955.

Le chahid a été détenu dans la prison centrale d'Oran, attendant son exécution par la guillotine, pendant 36 mois. Le 28 janvier 1958, à cinq heures du matin, le martyr a été exécuté avec son compagnon de cellule, le martyr Selmani Chaâbane, à la guillotine. Selon des documents historiques anciens, les avocats présents lors de l'exécution ont été stupéfaits par son courage, notamment lorsqu'un sourire s'est dessiné sur son visage à la vue de la guillotine. Il s'est tourné vers ses bourreaux, leur disant : "Je vous remercie tous, vous et tous les juges, de m'avoir permis de sacrifier ma vie pour l'Algérie. C'est un grand honneur que vous m'avez fait et je vais vous montrer comment un Algérien sait mourir pour sa patrie". Il a ensuite scandé trois fois "Allah Akbar", avant de poser sa tête sur la lame de la guillotine.

En hommage à ce héros, la wilaya de Mascara célèbre, chaque année, le 28 janvier, l'anniversaire de son martyr pour rappeler ses sacrifices et son combat pour la liberté et l'indépendance du pays.

TÉBESSA

LE RÔLE PRIMORDIAL DES JEUNES DANS LE DÉVELOPPEMENT

Les participants à une rencontre sur les opportunités et les défis de développement des régions frontalières, organisée jeudi au pôle universitaire Drid-Abdelmadjid de Tébessa par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont affirmé "l'importance du rôle des jeunes dans le développement de ces zones". Venus de plusieurs wilayas, les participants à la rencontre, axée sur l'implication des jeunes algériens à la dynamique du développement économique du pays et de leurs localités frontalières, ont souligné que l'orientation nouvelle des autorités supérieures du pays accorde un "intérêt majeur" pour les jeunes innovateurs et les chefs de micro-entreprises générant des emplois dans divers secteurs, invitant les diplômés universitaires et des établissements de formation à concrétiser leurs projets sur le terrain. Dans une déclaration à l'APS, Houssam Ferhani, membre du CSJ pour la wilaya de Tébessa, a indiqué que cette rencontre sera suivie d'une autre à tenir le 15 février prochain à Tlemcen pour débattre et faire des propositions sur les méthodes d'accompagnement des jeunes ambitionnant de contribuer au développement, soulignant que Tébessa compte dix communes frontalières avec une bande frontalière de 300 km jouissant de l'intérêt des pouvoirs publics. La

représentante des services locaux de l'agriculture, Hanane Ahmed Chaouche, a relevé que la rencontre vise à présenter aux jeunes le secteur agricole dans la wilaya et les filières à y investir pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire. De son côté, le représentant de la Direction locale de l'industrie, Hicham Djedili, a abordé les perspectives de l'investissement industriel et les lois régissant l'accès au foncier industriel dans les zones des activités en cours d'aménagement, notamment dans les communes frontalières.

La rencontre a constitué une opportunité pour les jeunes participants d'exposer leurs idées, leurs projets et leurs innovations et de les débattre avec les représentants du CSJ et des différents secteurs.

TAMANRASSET

Nécessité de concrétiser les projets de télécommunications

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a indiqué, jeudi à Tamanrasset, que "l'Etat accorde une grande importance à la concrétisation des projets de télécommunications à l'effet de désenclaver les régions frontalières". "La concrétisation des projets de télécommunications, tous programmes confondus, revêt une importance particulière de la part de l'Etat en vue de désenclaver les régions frontalières, à l'extrême Sud du pays, y compris la wilaya de Tamanrasset qui jouit d'une position stratégique", a affirmé M. Zerrouki en marge de sa visite de travail dans cette wilaya. Le ministre a affirmé que ces programmes consistent en l'amélioration des services de la téléphonie fixe, le développement des prestations des réseaux de téléphonie mobile et le raccordement en fibre optique. Le raccordement en fibre optique a atteint un taux de 42% dans la wilaya de Tamanrasset, un taux qualifié d'important, au vu de l'importance de cette

wilaya en tant que "porte de l'Afrique et de l'intérêt qu'elle suscite en matière de désenclavement, à l'instar des autres régions du Sud", a-t-il ajouté. Le ministre a révélé, dans ce cadre, que "l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis entend créer, pour améliorer ses prestations, 34 stations dans cette wilaya". Le secteur de la poste sera, lui, renforcé à Tamanrasset de neuf (9) distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) pour satisfaire les besoins de cette wilaya qui jouit d'une des meilleures couvertures du pays en termes de densité postale, avec un ratio de moins de 5.000 habitants par bureau de poste. Faisant le point sur le secteur de la Poste et des Télécommunications dans la wilaya de Tamanrasset, les responsables locaux ont relevé que le secteur compte 33 bureaux de poste, dont trois bureaux mobiles, totalisant 79 guichets, localisés au niveau des cinq communes de la wilaya, en plus de la réalisation en cours de six nouveaux bureaux dans différentes zones de la

wilaya. D'après les explications fournies par les responsables du secteur, la wilaya a bénéficié du raccordement à l'Internet de 102 écoles primaires, 27 collèges et 130 lycées. Le ministre a instruit, à ce titre, les opérateurs de téléphonie mobile de fournir les prestations d'Internet aux six établissements éducatifs restants. Lors de cette visite de travail, M. Zerrouki a procédé, au niveau de la cité des 1.028 logements à Adriane (Tamanrasset), à l'inauguration du nouveau siège de la direction opérationnelle d'Algérie-Télécoms, avant de donner le coup d'envoi de l'opération de conversion à la fibre optique du réseau de connexion à l'Internet. Il s'est également rendu au village de Tagrembaït (15 km de Tamanrasset), pour lancer le projet de raccordement de cette localité au réseau téléphonique, et a exhorté les responsables de l'opérateur Djezzy à œuvrer à la couverture des routes reliant les localités ciblées par le programme de désenclavement téléphonique.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de BLIDA

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
ولاية البليدة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

BLIDA LE البلدية Réf.: N°...../D.G/2025 N° d'identification Fiscale 197326350055035

AVIS N° 07/2025
ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national d'architecture restreint N° 80/ 2024 paru dans les quotidiens «L'EXPRESS» et "اصوات" en date du 09/10/2024, relatif à l'étude et suivi y compris VRD pour la réalisation du projet 200/800 logements publics locatifs à Oueld Yaich Ilot I - Blida, programme : au titre de l'année 2024 tranche II (2000 logts), qu'après évaluation des Offres techniques, prestations et financières conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement au bureau d'étude suivant :

Projet	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Note de l'offre de prestation	Note de l'offre financière	Résultat	Le Montant de l'offre	Critère de choix
Etude et suivi y compris VRD pour la réalisation du projet 200/800 LPL à Oueld Yaich Ilot I Wilaya De BLIDA. Programme : (2000 logts) Année 2024 Tranche II	GRP : BRALYSA ayant le N° d'identification fiscale : 15910010014611841680	18.00 pts	60.45 pts	9pts	87.45 pts	45 560 000.00 DA	Mieux disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques, prestations et financières. La commission des marchés publics de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

COOPÉRATION

Accord de partenariat entre le CRA et GETEX

Un accord de partenariat et de coopération a été signé, jeudi, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA) et le Holding textiles et cuirs (GETEX), avec pour objet, d'appuyer le produit national et l'économie locale, en assurant des opportunités d'emploi durables, indique un communiqué du CRA. En vertu de cet accord signé par la présidente du CRA, Mme Ibtissem Hamlaoui et le Président-directeur général (PDG) du Holding GETEX, Berkani Toufik, des bons d'achat de vêtement de l'Aïd d'une valeur de 4.000 DA seront remis aux orphelins, avec une remise de 50% prise en charge par le Holding. L'accord prévoit également la formation des femmes travaillant dans les ateliers de couture qui relèvent du CRA, en confectionnant différents produits du Holding pour acquérir l'expérience et s'enquérir du processus de fabrication. Ledit document a pour objet de doter le CRA en équipements, à savoir, des lits et couvertures, dans le cadre ses actions humanitaires et de solidarité à l'intérieur du pays et à l'étranger, en vue d'une réponse rapide en cas de catastrophe.

ACCIDENTS/ZONES URBAINES

7 morts et 393 blessés en une semaine

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 393 autres ont été blessées dans 319 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 21 au 27 janvier, selon un bilan des services de la Sûreté nationale publié jeudi. Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le nombre des accidents de la route a augmenté (+13) ainsi que celui des blessés (+49), avec une baisse du nombre de décès (-7), précise-t-on de même source. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain (95%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de concentration au volant, ainsi que d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, selon les données fournies. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et à la vigilance au volant ainsi qu'au respect du code de la route. Les numéros vert 1548 et de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement, rappelle la DGSN.

ELLE TOUCHE LES ENFANTS DE MOINS DE DEUX ANS
Comment prévenir la bronchiolite ?

Maladie de l'hiver, la bronchiolite touche particulièrement les enfants de moins de deux ans. Elle peut entraîner des complications respiratoires importantes. Certains bons gestes permettent de réduire les risques d'attraper la maladie.

Infection respiratoire très contagieuse, la bronchiolite se manifeste par une inflammation des bronchioles, chargées d'apporter l'air aux poumons et touche les enfants de moins de deux ans et tout particulièrement les nourrissons de 1 à 8 mois. Certains enfants présentent des récurrences fréquentes. D'origine virale dans la plupart des cas (virus respiratoire syncytial), elle peut être bactérienne (*Hemophilus influenzae* etc...) ou encore parasitaire.

Selon les professionnels de santé, «cette maladie très contagieuse se transmet d'une personne à une autre via les sécrétions bronchiques lorsqu'elle parle, tousse, éternue ou se mouche. Le contact, favorise également la transmission de la bronchiolite. Un enfant peut également être contaminé par les mains ou par des objets souillés par des sécrétions salivaires, comme les jouets, les vêtements, les aliments ou les boissons».

Dans la plupart des cas, la bronchiolite guérit spontanément en 5 à 10 jours en moyenne. Elle débute généralement par un simple rhume ou une rhinopharyngite avec une légère fièvre avant, dans certains cas, de s'aggraver rapidement avec des signes de difficultés respiratoires (respiration très rapide, très lente ou irrégulière); une toux sèche puis de plus en plus grasse; une fièvre modérée; une fatigue, une perte de réactivité ou encore des prises alimentaires inférieures aux rations habituelles. «Dans le cas d'une bronchiolite bénigne, le traitement va



consister à soulager les symptômes. Cela passe par des lavages du nez avec un sérum physiologique pour désencombrer les fosses nasales, une bonne hydratation pour fluidifier le mucus, une surélévation du buste avec un coussin en position allongée pour faciliter la respiration.

Des médicaments peuvent être nécessaires pour faire baisser la fièvre si elle est importante, voire des médicaments antibiotiques dans le cas d'une cause bactérienne de la bronchiolite», expliquent les experts de santé. De même, une hospitalisation est nécessaire seulement pour les cas graves (pour une oxygénothérapie), ainsi que pour les enfants présentant des comorbidités (cardiopathie, immunodéficience, dysplasie broncho-pulmonaire).

Pour prévenir la bronchiolite du nourrisson, les praticiens redécommandent d'adopter des mesures d'hygiène relativement simples et efficaces, comme le lavage fréquent des mains à l'eau savonneuse, particulièrement avant de s'occuper du bébé. L'origine du virus étant surtout virale, il est nécessaire de couper la chaîne de transmission; porter un masque en présence de son enfant si on est enrhumé ou malade; ne pas embrasser son enfant sur le visage ni les mains, maintenir la pièce à 19 degrés et l'aérer au minimum 10 minutes dans la journée; éviter de fumer en présence de l'enfant, de même qu'à l'intérieur de la maison; éviter de fréquenter des lieux à forte concentration de population. Il est préconisé de ne pas interchanger les tétines, les

verres et les couverts entre les enfants afin d'éviter la contagion de la bronchiolite et de bien laver les fosses nasales de l'enfant avec un sérum physiologique en cas de rhume, pour éviter que le mucus descende dans les voies respiratoires basses et encombre les bronches. Bien que désagréable pour le bébé, le lavage de nez est indispensable pour l'aider à évacuer les sécrétions.

Le désencombrement nasal soulage bébé, qui est incapable de respirer correctement par la bouche lorsqu'il est âgé de moins de 6 mois. Nettoyer son nez le soutient et lui permet de moins lutter pour respirer. Procédez à plusieurs lavages quotidiens, en particulier avant les repas et avant de le coucher.

A.B.

Conseil supérieur de la jeunesse

Le rôle des SMA dans la consolidation des valeurs nationales salué Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a salué, vendredi à Alger, le "rôle constant" des

Scouts musulmans algériens (SMA) dans la consolidation des valeurs nationales et la préservation du message des chouhada.

"Nous saluons l'attachement des jeunes algériens aux valeurs de fidélité ainsi que

l'engagement des SMA à leur rôle constant dans le renforcement de l'unité et des valeurs nationales et la préservation du message des chouhada", a déclaré M. Hidaoui à l'ouverture de la 38e session ordinaire du Conseil national des SMA.

Il a également salué "l'engagement des SMA à l'esprit de bénévolat qui lui permet "de forger des leaders dans la société".

À cette occasion, M. Hidaoui a rappelé "l'intérêt particulier" accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la jeunesse, en en faisant "une partie intégrante du changement positif" que connaît l'Algérie dans tous les secteurs et à travers tout le pays, ajoutant que cette démarche s'était traduite par plusieurs "décisions tangibles" en faveur des jeunes. De son côté, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a estimé que la session du Conseil national, était une "étape importante pour discuter des

questions de l'Organisation, qui, en effet, font partie des questions du peuple algérien", mettant en avant "la nouvelle étape que traverse notre pays grâce aux réformes profondes et judicieuses initiées par le président de la République". Les SMA "restera fidèle aux principes de leur fondateur, le chahid Mohamed Bouras et les valeureux Chouhada" pour "préservé l'unité nationale et les constantes de la nation", a assuré le Commandant général, affirmant que les Scouts menaient "un travail soutenu à travers l'ensemble du territoire national pour protéger les jeunes des différents fléaux, notamment la drogue". En marge de ce Conseil, un nouvel accord de coopération a été signé entre le ministère de la jeunesse, et les SMA, portant "définition des objectifs et évaluation périodique de la coopération entre le secteur de la jeunesse et les SMA aux niveaux central et local", a indiqué M. Hidaoui, qui a souligné la nécessité "de prendre en charge toutes les propositions constructives".

TISSEMSILT

Une caravane médicale effectuée des examens

Une caravane médicale multidisciplinaire du Croissant rouge algérien (CRA) est arrivée, vendredi dans la wilaya de Tissemsilt, pour effectuer des examens et diagnostics médicaux au profit des habitants de la région. Cette caravane médicale, en provenance d'Alger, comprend 17 spécialistes dans divers domaines, dont la chirurgie générale, les soins ophtalmologiques, la gynécologie et obstétrique, la pédiatrie, les maladies infectieuses, la chirurgie pédiatrique, ainsi que la dermatologie, la chirurgie orthopédique, ainsi qu'un spécialiste en radiologie, entre autres. La caravane offre des examens médicaux aux patients venant des 22 communes de la wilaya, y compris des zones reculées, et a pour objectif de rapprocher les services de santé de la population, notamment dans certaines spécialités médicales. Selon le responsable des caravanes médicales du CRA, Dr Mohamed Mehdi

Belaouar, cette initiative solidaire, qui dure une journée, vise à rapprocher les services de santé des habitants de la wilaya, en particulier ceux des régions éloignées. Dr Belaouar a précisé que les cas complexes, nécessitant des interventions chirurgicales, seront pris en charge et suivis dans les centres hospitaliers universitaires d'Alger. De son côté, le coordinateur du CRA dans la wilaya, Dr Djamel Yehkor, a indiqué que toutes les conditions nécessaires ont été mises en place pour assurer le bon déroulement de la caravane, en coordination avec la Direction de la Santé de la wilaya. Il a précisé que la caravane a été répartie entre deux établissements médicaux dans la commune chef-lieu de la wilaya: l'établissement public de santé mère-enfant, dédié à la gynécologie et à la pédiatrie, tandis que les autres spécialités médicales ont été orientées vers l'Institut de formation paramédicale.

IMPOSÉS AU CANADA, AU MEXIQUE ET À LA CHINE

La Maison Blanche annonce l'entrée en vigueur, des droits de douane

Depuis samedi 1^{er} février, les produits provenant du Canada et du Mexique sont taxés de 25 %, et ceux importés de Chine de 10 %. Le président américain a aussi assuré qu'il imposera des droits de douane sur les produits européens.

La Maison Blanche a annoncé, vendredi 31 janvier, que les droits de douane voulus par Donald Trump et prévus à compter du 1^{er} février contre les produits provenant du Canada, du Mexique et de la Chine, entrèrent bien en vigueur ce week-end. Le président américain a égale-

ment assuré qu'il imposera des droits de douane sur les produits européens à l'avenir. Le président américain, a brandi de nombreuses fois cette menace contre les trois pays qu'il accuse de ne pas lutter suffisamment contre le trafic de fentanyl - un opiacé utilisé dans le milieu médical, mais dont l'usage est détourné comme drogue - et de ne pas empêcher l'immigration illégale vers les Etats-Unis. Jusqu'au dernier moment, le Canada et le Mexique, théoriquement protégés par un accord de libre-échange liant avec les Etats-Unis, avaient espéré éviter une telle issue. Plusieurs éléments restent cependant inconnus : quelle sera la portée des droits de

douane - ciblés ou généralisés - et quel outil légal Donald Trump emploiera pour justifier la décision. La mesure pourrait ouvrir la porte à des recours, tant en justice, de la part des Etats concernés ou d'entreprises américaines touchées par la décision, que dans le cadre des procédures de règlement des conflits prévus dans le cadre de l'accord Canada-Etats-Unis-Mexique (ACEUM). L'impact économique de ces mesures pourrait être important. Selon Oxford Economics, l'économie américaine risque de perdre 1,2 point de pourcentage de croissance tandis que le Mexique pourrait plonger dans la récession. Le Canada a beaucoup à perdre égale-

ment, car les trois quarts de ses exportations aboutissent aux Etats-Unis. En 2023, plus des trois quarts (77 %) des exportations canadiennes en valeur (595 milliards de dollars canadiens, soit environ 403 milliards d'euros) ont mis le cap vers les Etats-Unis et plus de 2,2 millions d'emplois canadiens sont dépendants de celles-ci. La Bourse de New York qui avait ouvert en hausse est passée dans le rouge à la suite de l'annonce faite par la Maison Blanche. En début d'après-midi new-yorkaise, le Dow Jones perdait 0,62 %, l'indice Nasdaq était proche de l'équilibre mais lâchait 0,08 % et l'indice élargi S&P 500 reculait de 0,22 %.

AU SOUDAN

Le PAM dénonce des «entraves arbitraires» à l'aide alimentaire

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a dénoncé les « entraves arbitraires » auxquelles se heurtent ses efforts visant à tripler le nombre de personnes bénéficiant d'une aide alimentaire au Soudan, confronté à une escalade du conflit. Dans un communiqué de presse diffusé jeudi, le PAM a dit travailler sans relâche pour apporter une aide alimentaire à sept millions de personnes dans ce pays du nord-est de l'Afrique. « Aujourd'hui, l'intensification des combats et les entraves arbitraires aux convois humanitaires freinent l'acheminement rapide et cohérent d'une aide pourtant indispensable », a déploré l'agence de l'ONU. A l'heure actuelle, la famine est présente dans cinq zones du sud et de l'ouest du pays. Selon les dernières estimations, elle devrait s'étendre à cinq nouvelles localités,

toutes situées dans l'Etat du Darfour du Nord, au cours des trois prochains mois. Au total, près de la moitié de la population soudanaise, soit 24,6 millions de personnes, est confrontée à des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë. Pour faire face à cette situation catastrophique, le PAM a lancé, à la fin 2024, une opération d'aide alimentaire à grande échelle. L'agence est ainsi

parvenue à atteindre des zones difficiles d'accès, telles que le camp pour personnes déplacées de Zamzam, au Darfour du Nord, mais aussi le sud de la capitale, Khartoum, et Gebaish, dans l'Etat du Kordofan occidental. En janvier, le PAM a même pénétré dans l'enceinte de Wad Madani, la capitale de l'Etat de Gezira, qui était le théâtre de combats intenses dans le

centre-est du pays, après que la ville est devenue suffisamment sûre pour y acheminer des camions de vivres. Selon l'agence onusienne, plus de 2,5 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et nutritionnelle indispensable chaque mois au cours du dernier trimestre 2024, beaucoup d'entre elles pour la première fois depuis le début du conflit.

OUGANDA

L'OMS en renfort contre Ebola

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé jeudi l'envoi d'une équipe médicale d'urgence en Ouganda pour lutter contre une épidémie mortelle d'Ebola, qui a déjà fait une victime parmi le personnel soignant à Kampala, la capitale du pays. Cette équipe apportera un soutien technique et logistique

au ministère ougandais de la Santé, qui a confirmé l'apparition de l'épidémie après la mort d'un infirmier de 32 ans, travaillant à l'hôpital national de Mulago. Le professionnel de santé est décédé mercredi des suites du virus Ebola, marquant ainsi la huitième épidémie de la maladie en Ouganda. L'OMS a indiqué

qu'elle collaborait étroitement avec les autorités sanitaires ougandaises pour rétablir un système de surveillance et de gestion des cas efficace, relancer la mobilisation des communautés et intensifier les communications sur les risques liés à l'épidémie. Le patient initialement infecté, identifié comme le cas index, a présenté des symptômes fébriles avant de chercher des soins dans plusieurs établissements, y compris l'hôpital Mulago et auprès d'un guérisseur traditionnel, selon les autorités. Au total, 45 personnes ont été identifiées comme contacts et ont été mises en isolement, incluant 30 professionnels de santé et patients de l'hôpital Mulago, 11 membres de la famille du défunt, et quatre soignants de l'hôpital islamique Saidina Abubakar de Matugga, a précisé Diana Atwine, secrétaire permanente au ministère de la Santé. Mme Atwine a également ajouté que la vaccination des contacts du défunt commencerait immédiatement. Les doses disponibles du vaccin contre Ebola seront prioritairement administrées aux contacts et aux professionnels de santé. Le virus Ebola est extrêmement contagieux et se manifeste par des symptômes variés, tels que la fièvre, les vomissements, la diarrhée, des douleurs généralisées, ainsi que, dans de nombreux cas, des hémorragies internes ou externes. Le taux de létalité de la maladie, selon l'OMS, varie de 50 % à 89 %, selon le sous-type viral.

WASHINGTON

67 morts dans une collision aérienne

67 personnes sont mortes dans la collision entre un avion de ligne et un hélicoptère militaire, dans la nuit du 29 au 30 janvier. 40 corps ont, pour l'heure, été récupérés dans le fleuve Potomac.

Les deux boîtes noires de l'avion ont été retrouvées jeudi soir par les enquêteurs, qui cherchent à comprendre les causes d'une catastrophe liée selon Donald Trump aux programmes promouvant la diversité au sein de la fonction publique américaine.

L'enregistreur vocal du cockpit et l'enregistreur des données de vol de l'appareil, un petit avion de ligne rentré mercredi soir en collision avec un hélicoptère de l'armée, ont été récupérés par les enquêteurs depuis les eaux glaciales du fleuve Potomac.

Ces deux boîtes noires sont désormais analysées par l'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB), chargée de déterminer les origines de cet accident aérien sans survivant, le plus grave aux Etats-Unis depuis plus de 20 ans. Les responsables du NTSB ont insisté jeudi sur le fait qu'ils ne disposaient de « pas d'assez d'éléments » à ce stade pour établir ou exclure des causes, indiquant qu'ils comptent publier un rapport préliminaire « dans les 30 jours ».

RD CONGO

L'OIM met en garde contre le déplacement de centaines de milliers de personnes à Goma

L'escalade de la violence en République démocratique du Congo (RDC) a forcé de nombreuses personnes, dont certaines étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays à la suite de conflits précédents, à se déplacer à nouveau, a déclaré vendredi l'agence des Nations Unies pour les migrations (OIM). « Des milliers, voire des millions de personnes ont déjà été déplacées par des années de conflit dans l'est de la RDC, et les besoins humanitaires sont criants. Avec l'escalade actuelle des combats à un rythme alarmant, une situation déjà désastreuse ne fait qu'empirer », a indiqué Amy Pope, directrice Général de l'OIM. Des combats ont éclaté le 23 janvier entre le groupe rebelle M23 et les forces gouvernementales à Goma, Sake et dans certaines régions du Sud-Kivu, notamment

à Minova. « L'escalade de la violence a forcé l'OIM et d'autres agences humanitaires à suspendre leurs opérations dans les zones les plus touchées, interrompant ainsi l'aide vitale à des milliers de personnes », a déclaré l'OIM. Selon l'agence onusienne, le manque de financement a encore davantage entravé les efforts d'aide, le Plan de réponse humanitaire 2024 n'étant financé qu'à hauteur de 51 %.

Le Plan de réponse et de besoins humanitaires pour la RDC pour 2025 nécessite 2,5 milliards de dollars, dont au moins 50 millions de dollars sont nécessaires de toute urgence pour faire face à la crise actuelle. L'OIM a averti que le retard dans l'acheminement de l'aide pourrait entraîner de nouvelles souffrances pour les communautés touchées.

RÉGION RUSSE DE VOLGOGRAD

Des drones ukrainiens ont frappé une raffinerie de pétrole

L'armée ukrainienne a annoncé vendredi que ses drones ont frappé une importante raffinerie de pétrole dans la région russe de Volgograd, provoquant des explosions et un incendie, selon Reuters. De son côté, le ministère de la Défense

russe a indiqué que ses défenses aériennes ont intercepté et détruit 49 drones ukrainiens au-dessus de sept régions russes dans la nuit de jeudi à vendredi. La chute des débris d'un drone a provoqué un incendie dans une raffinerie

de pétrole de la région de Volgograd. L'incendie a été éteint. Un employé de la raffinerie de pétrole a été blessé, a rapporté l'agence de presse russe TASS. Dans la région de Voronej, un automobiliste a été blessé par la chute des débris d'un drone.

SÉLECTION ALGÉRIENNE A'

Boughera entame le travail le 17 mars

La sélection algérienne des joueurs locaux (A'), effectuera son premier stage de préparation sous la houlette du nouveau/ancien sélectionneur national, Madjid Boughera, pendant la prochaine date Fifa, et qui va du 17 au 25 mars 2025.

Marouane A.

Ce stage est destiné à préparer aussi bien les barrages du prochain Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2025) prévu du 2 au 30 août (Ouganda-Tanzanie- Kenya), que la prochaine Coupe arabe de la FIFA 2025, qui se déroulera du 1er au 18 décembre au Qatar. Pour rappel, l'ancien capitaine des Verts avait conduit la sélection nationale (A') à la consécration finale lors de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA, organisée en 2021 au Qatar, en battant en finale la Tunisie 2-0. Boughera a également atteint la finale du CHAN 2023, organisée en Algérie, perdue face au Sénégal (0-0, 4-5 aux t.a.b). L'ancien capitaine des "Verts", avait quitté le poste de sélectionneur de la sélection (A'), en octobre 2023 pour une courte expérience avec le club qatari d'Al-Markhiya, avant que la direction de ce dernier ne finisse par le remercier à l'été 2024, après sa relégation en deuxième division. Avant cela, Boughera avait dirigé les moins de 23 ans du club qatari d'Al-Duhail (2017-2019), et la formation émiratie d'Al-Fujairah SC (2019-2020). Depuis la mi-décembre 2024, Boughera est de retour aux commandes de la sélection nationale (A'). Il a pris ses fonctions de manière officielle le 2 janvier courant,

avec l'objectif de mettre en place une équipe "performante", en prévision du CHAN-2025 et de la Coupe arabe de la FIFA de la même année. L'objectif sera clair pour la sélection et le coach Boughera, c'est de défendre le titre arabe acquis 2021 et aussi tenter d'aller le plus loin possible dans le prochain CHAN.

LE REPORT DU CHAN UNE CHANCE POUR «BOUGUI»

Par ailleurs, il faut savoir que Boughera aura tout le temps pour bien préparer le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2025) et qui a été reporté par la CAF au mois d'août 2025, alors qu'il était prévu à ce mois de février dans un premier temps. Ce report tombe à pic pour la sélection nationale et son sélectionneur qui feront tout pour être prêt pour ce rendez-vous. Il faut savoir que l'Algérie ne souhaitait pas y participer dans un premier temps, avant de proposer de prendre part au tournoi avec un groupe constitué de jeunes. Toutefois, le change-



ment de la date opéré par la CAF emmènera la FAF à revoir ses plans et donc à prendre cette décision de se rendre en Tanzanie et Ouganda où se dérouleront cette compétition. «Les experts techniques et en infrastructure de la CAF, dont certains basés au Kenya, en Tanza-

nie et en Ouganda, ont requis un temps supplémentaire pour s'assurer que les infrastructures et les installations soient au niveau nécessaire pour accueillir avec succès le Championnat d'Afrique des Nations», avait expliqué la CAF dans un communiqué. **M. A.**

O LYON

Benrahma prêté au club saoudien de Neom SC

L'attaquant international algérien de l'Olympique Lyon Saïd Benrahma, a été prêté au club saoudien de Neom SC (Div.2) jusqu'au 30 juin, avec option d'achat, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française, vendredi dans un communiqué.

"Ce prêt s'accompagne d'une option d'achat obligatoire en cas de montée du club saoudien en première division à l'issue de la saison, d'un montant de 12 millions d'euros, auquel pourra s'ajouter un montant maximum de 3 millions

d'euros de bonus", précise l'OL. Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma (29 ans) a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros.

Le natif d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie) a disputé 37 matchs avec Lyon,

toutes compétitions confondues, inscrivant 6 buts et délivrant 10 passes décisives. "Benrahma a choisi de relever un nouveau défi en rejoignant Neom SC, actuel leader du championnat de deuxième division saoudienne, et sérieux prétendant à la montée en Saudi Pro League", ajoute le club lyonnais. "L'OL tient à remercier Saïd pour son investissement et sa bonne humeur et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière en Arabie saoudite", conclut le communiqué.

USM ALGER

Gassama et Aït El Hadj libérés

L'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi une résiliation à l'amiable des contrats de ses attaquants, le sénégalais Sekou Gassama et le jeune Mohamed Aït El Hadj.

"Les attaquants Sekou Gassama et Mohamed Aït El Hadj ont récupéré leurs papiers et sont désormais libres de tout engagement vis-à-vis de l'USM Alger. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de leur aventure" a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Agé de 29 ans, le Sénégalais Sekou Gassama était arrivé l'été dernier à l'USMA, en provenance du club chy-

priote Anorthosis Famagusta. Il avait signé un contrat d'un an, qui s'étendait jusqu'au 30 juin 2025.

De son côté, Aït El Hadj (22 ans) était issue de la catégorie réserve du club, et il était signataire d'un contrat qui devait expirer le 30 juin 2026. Mais il ne devrait pas chômer longtemps, car plusieurs clubs, dont le CR Belouizdad, seraient intéressés par ses services.

Des départs anticipés, qui permettent à l'USMA de récupérer deux précieuses licences pendant ce mercato hivernal, et le club de la capitale les a déjà épuisées en engageant, l'attaquant polyvalent Ahmed Khaldi en provenance d'Al Arabi (Koweït) et l'ancien buteur de l'ES Sétif

et du Paradou AC, Riyad Benayad. Le joueur de 28 ans, qui a signé pour une année renouvelable, a également joué en Tunisie, où il a défendu les couleurs de l'ES Tunis, où évolue actuellement un autre ex-usmiste, en l'occurrence, le meneur de jeu Youcef Belaili.

Khaldi (26 ans) a rompu de son côté son contrat avec la formation koweïtienne d'Al Arabi pour rejoindre l'USM Alger jusqu'en 2027. Un renfort qualitatif, en attendant d'autres, pour booster encore la ligne d'attaque des Rouge et Noir, augmentant au passage ses chances de réussir une bonne fin de parcours, aussi bien en championnat qu'en Coupe de la Confédération.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 17E J)

Le MB Rouissat garde le cap, l'USM El Harrach suit derrière

Le MB Rouissat, leader incontesté du groupe Centre-Est de la Ligue 2 algérienne de football, a engrangé trois nouveaux points dans sa course à l'accession en L1, en dominant la lanterne rouge l'US Souf (3-1), vendredi pour le compte de la 17e journée, ayant vu le dauphin l'USM El Harrach arracher une précieuse victoire en déplacement chez le MO Constantine (1-0).

A la faveur de ce 13e succès de la saison, le MB Rouissat (41 pts) conserve ses cinq longueurs d'avance sur l'USMH (36 pts), alors que l'US Souf (16e, 8 pts) se

dirige tout droit vers la division inter-régions après avoir concédé son 12e revers de la saison. Dans l'affiche de cette 17e journée, l'USM El Harrach a réussi à arracher une courte mais précieuse victoire chez le MO Constantine (1-0), qui lui permet de rester dans le sillage du leader.

Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 31 pts) s'est imposée (3-2) devant le HB Chelghoum Laid (9e, 22 pts), au moment où le NRB Telegma et l'US Chaouia, se sont neutralisés (1-1) et partagent le neuvième rang avec Chel-

ghoum Laid. Toujours dans le haut du classement, la JSD Jijel (5e, 23 pts) poursuit sa belle série en dominant (3-1) l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts). Dans le bas du classement, la JS Bordj Menaiel, premier reléguable avec 17e points, a été tenue en échec (0-0) par MSP Batna (5e, 23 pts), alors que l'Olympique Magrane (15e, 13 pts) a réduit son retard dans la lutte pour le maintien en battant l'AS Khroub (1-0). De son côté, l'IRB Ouargla (13e, 20 pts) a glissé de deux places après sa défaite (2-4) face au CA Batna (9e, 22 pts).

CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES/ 1^{ER} TOUR - RETOUR)

Algérie-Soudan du Sud le 25 février à Blida

L'équipe algérienne féminine de football (seniors), affrontera son homologue du Soudan du Sud, le mardi 25 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte du 1er tour (retour) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué. La première manche se jouera à Juba entre le 19 et le 23 février.

En cas de qualification au deuxième et dernier tour qualificatif, les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, affronteront la coriace équipe du Cameroun, au moment où le match aller se jouera à domicile. Les deux manches se joueront entre le 20 et le 28 octobre 2025. Les éliminatoires de la CAN féminine 2026, verront la participation de 38 équipes africaines.

Six nations sont exemptées du 1er tour, il s'agit de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, et de la Côte d'Ivoire. La 15e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, se jouera du 5 au 26 juillet 2025.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi :5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet (Alger). Lors de la prochaine phase finale de la CAN féminine, les "Vertes" évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.

LE REAL MADRID FACE AU CITY

Une rencontre pas comme les autres

Kylian Mbappé face à Erling Haaland. C'est assurément le plus gros choc de ces barrages de la Ligue des champions à l'issue du tirage au sort effectué vendredi à Nyon (Suisse).

Le Real Madrid, champion d'Europe en titre, défiera Manchester City, lauréat 2023 pour un duel explosif qui se déroulera à l'Etihad Stadium le 11 ou le 12 février pour le match aller et le 18 ou le 19 février à Santiago Bernabeu pour le match retour. Les deux géants Européens s'étaient déjà affrontés la saison passée au stade des quarts de finale.

L'équipe de Carlo Ancelotti s'était qualifiée avant de remporter la compétition face au Borussia Dortmund en finale. Cette année, il n'y aura à la clé "qu'une" place pour les 8èmes de finale face à l'Atlético ou le Bayer Leverkusen.

La dynamique n'est pas la même non plus. Alors que le Real Madrid s'est qualifié sans trop de peine, City, dans le dur cette saison, a arraché son ticket au bout du suspense, à la faveur d'un ultime succès face à Club Bruges mercredi soir (3-1). Si le Real Madrid semble donc partir favori de ce duel, Emilio Butragueno, ambassadeur du club, ne bombe pas le

torse : "Manchester City, c'est un adversaire déterminé que l'on va devoir affronter une nouvelle fois. Nous savons que c'est une équipe extrêmement forte avec des joueurs extrêmement doués à tous les postes", a glissé la légende du club madrilène au micro de Canal+.

"Ils ont beaucoup d'expérience et c'est une équipe habituée au très haut niveau. Et puis dans le même temps, nous sommes convaincus que nos joueurs vont répondre présents dans ce rendez-vous." Et Butragueno de conclure : "De notre point de vue ce sont des affiches fantastiques qui se profilent. Nous avons l'espoir de remporter cette confrontation et de nous qualifier pour les huitièmes de finale afin de revenir pour le prochain tirage."

GUARDIOLA PESTE CONTRE LE CALENDRIER DE LA PREMIER LEAGUE

Février s'annonce très chargé pour Manchester City. Si le mois va commencer pour les Cityzens avec un choc face à



Arsenal ce dimanche (17h30) en Premier League, l'équipe de Pep Guardiola va devoir aussi notamment jouer des barrages de Ligue des champions face au Real Madrid. Après le tirage au sort de la C1 ce vendredi, l'entraîneur catalan a pesté contre la programmation du championnat anglais.

Entre les deux matchs face au Real Madrid, Manchester City recevra Newcastle (15 février) en Premier League. Pour Guardiola, le championnat anglais programme "toujours les calendriers les plus difficiles" pour les équipes disputant la C1 : "Il

est difficile de jouer contre le Real Madrid, mais le problème, c'est que, au milieu, il y a Newcastle"

Manchester City recevra également Liverpool (23 février) en Premier League avant un déplacement à Londres pour défier Tottenham (26 février). A ce programme s'ajoute également une rencontre de Coupe d'Angleterre, contre Leyton Orient (3e div.), juste avant le match aller contre le Real Madrid.

Interrogé sur le fait que les champions de Premier League mériteraient davantage de sou-

tien de la part des autorités nationales concernant le calendrier, Guardiola a répondu, agacé : "Vous me posez cette question stupide après toutes ces années ?

Allez, ne me demandez pas de dire quelque chose d'impoli." "Cela a toujours été comme ça pendant de nombreuses années. Je me souviens qu'Alex Ferguson, José Mourinho et Arsène Wenger se sont plaints de la même manière", a-t-il poursuivi, râlant contre le pouvoir des "diffuseurs", qui ne lui "demandent pas ce qu'il y a de mieux à jouer".

DE NOMBREUX FANS DE SANTOS PRÉSENTS À LA CÉRÉMONIE

Neymar fond en larmes lors de sa présentation

Bravant la pluie, des milliers de supporters ont acclamé vendredi soir la star Neymar pour son retour au Santos, le club brésilien qui l'a formé, près de douze ans après son départ pour le football européen. "C'est un jour très spécial pour moi (...) je m'en souviendrai toute ma vie", a déclaré, ému, le meilleur buteur de l'histoire de la "Seleção", quelques jours après la résiliation de son contrat par le club saoudien Al-Hilal.

Après avoir annoncé la veille son retour dans l'équipe de São Paulo où il a évolué entre 2009 et 2013, le Brésilien de 32 ans a signé vendredi un contrat de six mois, selon le vice-président du Santos,

Fernando Bonavides. "Nous faisons les plus grands efforts pour qu'il puisse rester toute l'année", a déclaré le dirigeant à la chaîne SporTV. Sous la pluie, une quinzaine d'artistes, dont le célèbre rappeur brésilien Mano Brown, ont animé l'attente anxieuse de la "torcida" (les supporters) dans le stade Vila Belmiro (16.000 places) plein à craquer. Un maillot géant déployé sur le terrain rappelait la phrase écrite par l'attaquant dans le vestiaire du centre d'entraînement avant son départ pour le FC Barcelone en 2013: "Je pars, mais... je reviens".

L'idole des foules a tenu parole à 22h53, effectuant une entrée triomphale sur la

pelouse du Vila Belmiro. Auparavant, plusieurs autres stars du ballon rond - Luis Suárez, Marta, Vinícius Jr, Rodrygo - lui avaient souhaité bonne chance dans des vidéos diffusées sur les écrans du stade. "Olé, olé, ola, Neymar", a scandé la "torcida", toute vêtue de blanc et de noir. Neymar a répondu en parcourant le terrain, en distribuant des accolades à ses proches et en embrassant l'écusson du club où Pelé a joué une grande partie de sa carrière (1956-1974).

LE "PRINCE" EST DE RETOUR

"Nous avons vécu de nombreux beaux moments ici. Je suis sûr que nous avons

encore beaucoup de choses à vivre", a-t-il affirmé. Dès le matin, des dizaines de fans s'étaient rassemblés à l'extérieur du stade dans l'attente du "Prince", comme "Ney" a été surnommé à son retour à la maison. Le "Roi", bien sûr, étant le défunt Pelé. Neymar portera le maillot numéro 10, immortalisé par "O Rei" et qui n'a pas été utilisé pendant que les Paulistes étaient en deuxième division, l'année dernière. Lors de son premier passage, l'attaquant a remporté les dernières grandes victoires du Santos avec le maillot "11": Coupe du Brésil en 2010, Copa Libertadores en 2011 et Coupe des coupes sud-américaine en 2012.

FRANCE

Lens bat Montpellier et se replace pour l'Europe

Lens n'a pas gâché l'opportunité de s'asseoir provisoirement sur un strapontin européen en s'imposant (2-0) logiquement à Montpellier, vendredi en ouverture de la 20e journée de Ligue 1. Deux buts des attaquants M'Bala Nzola (1) et Jeremy Agbonifo (61), l'une des recrues du mer-

cato, ont permis aux Nordistes de contrôler sans sueurs froides une rencontre marquée par l'exclusion simultanée des deux entraîneurs Jean-Louis Gasset et Will Still (26) après une altercation. Lens s'empare provisoirement de la 5e place (33 pts) pour devancer Lille (32 pts) et

Lyon (30 pts) qui affrontent respectivement Saint-Etienne et Marseille, ce week-end pour la suite de la journée. Malgré les départs du gardien international Brice Samba, du défenseur ouzbek Abdukodir Khusanov et l'absence de Kevin Danso, Lens garde le cap pour se mêler pleine-

ment à la course à l'Europe. Battue une seule fois à l'extérieur, en l'occurrence à Paris, elle a affiché la même solidité. Montpellier (17e, 15 pts) stoppe son redressement. L'équipe de Jean-Louis Gasset n'a pas réussi à confirmer ses deux récents succès devant Monaco (2-1) et à Toulouse (2-1). Elle reste reléguable avec deux points d'avance sur la lanterne rouge Le Havre, qui se déplace dimanche Angers. Les Nordistes se sont mis sur de bons rails en inscrivant le but le plus rapide du championnat par l'avant-centre angolais Nzola, après moins d'une minute de jeu. Les partenaires de Jonathan Gradiot ont eu l'opportunité de corser l'addition mais le but de Goduine Koyalipou (24e) a été refusé par la VAR pour une faute préalable sur "Kiki" Kouyaté.

Dans une rencontre tendue, marquée par de multiples accrochages et litiges, l'égalisation du Montpelliérain Khalil Fayad (45+2) a été également invalidée pour un hors-jeu. Ensuite, Lens a assommé les Montpelliérains. Sur son premier ballon en Ligue 1 (61), le jeune attaquant suédois, Jeremy Agbonifo, a mis à l'abri sa nouvelle équipe.

MANCHESTER UNITED

Rashford pourrait filer au Barça

Si le FC Barcelone a presque déjà fait une croix sur le transfert de Marcus Rashford cet hiver en raison du non-départ d'Ansu Fati qui souhaite s'imposer en Catalogne, un transfert inattendu pourrait faire basculer le destin de l'international anglais.

En effet le journaliste spécialiste du mercato Fabrizio Romano a dévoilé vendredi soir que Manchester City négociait pour faire venir Nico Gonzalez, actuel milieu de terrain de Porto. Sauf que l'ancien joueur de la Masia dispose d'un pourcentage à la revente estimé à 40% pour le Barça et que le direc-

teur sportif de Porto ne souhaiterait laisser partir le jeune espagnol que si City paie sa clause, de 60 millions d'euros.

Soit presque 24 millions d'euros qui pourraient revenir dans les poches du Barça, grâce à cette vente d'un joueur qui a quitté le club en juillet 2023 contre 8,5 millions. Le FC Barcelone dispose également d'une clause de rachat pour son ancienne pépite.

Nico, fils de Fran Gonzalez, ancien joueur du Deportivo La Corogne qui a travaillé au sein du centre de formation de Manchester City, a été l'un des

joueurs les plus remarquables de Porto cette saison. Il a joué 29 matchs et a marqué sept buts, dont le dernier jeudi dernier en Ligue Europa contre le Maccabi (victoire 1-0), un but qui a permis à l'équipe portugaise de se qualifier pour les play-offs.

La vente de Nico à Manchester City, ajoutée à celle du jeune Unai Hernandez à Al-Ittihad, permettrait au Barça de réaliser un bon bénéfice et d'augmenter la marge salariale dont il a besoin pour obtenir le prêt de Marcus Rashford avant la fermeture du marché le 3 février.

FESTIVAL CINÉ-PALESTINE

Le cinéma comme acte de résistance

Du 8 au 16 mars 2025, Toulouse accueillera la 11^e édition du festival Ciné-Palestine, un rendez-vous incontournable dédié au cinéma palestinien, qui cette année prend une dimension encore plus poignante.

Samy Terki

Plus de 15 mois de guerre à Ghaza, des milliers de morts et un patrimoine en péril, dans ce contexte, l'événement se veut un espace de mémoire, de transmission et de lutte. «Que peut le cinéma face à la destruction, à l'effacement des voix, à l'injustice ? Peu et beaucoup à la fois», affirment les organisateurs. Peu, car il ne peut arrêter les bombes. Beaucoup, car il donne à voir, à entendre, à ressentir. Parce que filmer, c'est refuser l'oubli.

Au cœur de cette édition, un film : «From Ground Zero» de Rashid Masharawi. Un projet unique, fruit du travail de 22 cinéastes gazaouis qui ont documenté, caméra au poing, les premiers mois de l'agression sioniste.



Des images tournées au milieu des ruines, sous les drones et les bombardements, pour dire l'indicible. Un cinéma du front, qui capte l'instant brut et en fait un témoignage impérissable. Autre moment fort, «The Silent Protest» de Mahasen Nasser, qui revient sur un épisode méconnu de l'histoire palestinienne : en 1929,

près de 300 femmes marchent en silence vers Al-Qods (Jérusalem) pour dénoncer la politique coloniale britannique. Un film qui résonne avec les luttes d'aujourd'hui, celles des femmes palestiniennes, premières témoins et premières victimes du conflit. Ciné-Palestine ne se limite pas aux projections. Expositions, débats, interventions scolaires, rencontres littéraires et concerts rythmeront ces neuf jours de festival. La Jordanie, invitée d'honneur, apportera un éclairage sur une autre facette du cinéma arabe contemporain. Les organisateurs tiennent aussi à rendre hommage aux journalistes palestiniens, ces guerriers de l'image, dont plusieurs ont payé de leur vie leur engagement à documenter l'horreur. Dans cette guerre où l'information est une arme, capter la réalité est un acte de résistance. Le cinéma palestinien, loin de se cantonner à un cinéma de combat, touche à l'universel. Il raconte l'exil, l'identité, l'amour, la perte, la mémoire. Il parle de ce qui fait humanité, envers et contre tout. Toulouse s'apprête à devenir, l'espace de quelques jours, une tribune pour ces récits trop souvent étouffés.

S. T.

Anna Gréki ou l'amour avec la rage au cœur, de Lazhari Labter

Dans le cadre des « Mercredis du Verbe » organisés par l'Établissement Arts et Culture d'Alger, l'espace culturel Bachir Mentouri a accueilli, mercredi dernier, Lazhari Labter pour la présentation de son dernier ouvrage, Anna Gréki ou l'amour avec la rage au cœur, publié en 2024 aux éditions Koukou. Un livre qui se veut un hommage vibrant à une poétesse trop longtemps marginalisée, une militante dont l'engagement pour l'Algérie s'est inscrit dans chaque vers, chaque souffle, jusqu'à son dernier.

Dès les premiers mots, Lazhari Labter tient à dissiper toute ambiguïté, Anna Gréki n'était pas seulement une amie de l'Algérie, elle était pleinement algérienne. Comme Maurice Audin, Henri Maillot, Pierre Chaulet ou Frantz Fanon, elle a pris fait et cause pour la libération du pays, payant son engagement par la prison et l'exil.

Le journaliste et écrivain raconte comment il a découvert Anna Gréki en 1966, lorsqu'il était étudiant en littérature française à l'Université d'Alger. À cette époque, sa poésie était enseignée dans un module universitaire et figurait dans les manuels scolaires. Un choc, un coup de foudre, se souvient Labter. « Anna Gréki, c'est une étoile qui ne s'éteint jamais », confie-t-il avec émotion.

Anna Gréki ou l'amour avec la rage au cœur n'est pas une biographie classique. Labter choisit une forme hybride, entre réalité et imaginaire, tissant un dialogue à deux voix, elle, la poétesse, dont les pensées et poèmes apparaissent en italique, et lui, une voix fictive qui mêle faits historiques et projections littéraires.

L'idée de ce livre germe après la lecture de juste au-dessus du silence, recueil de poèmes d'Anna Gréki rassemblés par la poétesse et traductrice Lamis Saïdi. Ce texte agit comme un déclencheur, une étincelle qui pousse Labter à replonger dans l'univers de la militante et poétesse. Mais comment écrire sur une femme dont la vie et l'œuvre sont à la fois politiques et profondément intimes ?

Ce qui intrigue particulièrement Labter, c'est l'histoire d'amour entre Anna Gréki

et Sid Ahmed Inal, militant et enseignant algérien mort sous la torture en 1956. Une relation méconnue, presque effacée des archives. Que reste-t-il de cette passion entre deux jeunes de 24 ans, fauchés par la guerre ? Peu de documents, peu de témoignages... une énigme que l'auteur tente de recomposer.

Pendant deux ans, Labter écume les archives, interroge les témoins, fouille dans l'ombre de l'Histoire. Il obtient des documents inédits grâce à Laurent Melki, fils d'Anna Gréki, qui exhume des photos et des notes conservées dans une malle restée fermée depuis 1966. Djaffaer Inal, frère de Sid Ahmed, lui confie à son tour des archives précieuses.

Où repose Anna Gréki ? Pendant des mois, Labter arpente les cimetières chrétiens d'Alger, consulte les archives d'El Moudjahid, sollicite les mairies d'Avi-

gnon et de Toulouse. Finalement, il découvre que ses cendres et ses affaires personnelles ont été transférées à Avignon par son époux, Jean-Claude Melki. Une trajectoire posthume à l'image de sa vie, dispersée, déracinée, marquée par l'exil.

À travers Anna Gréki ou l'amour avec la rage au cœur, Lazhari Labter ne se contente pas de raconter une vie, il la fait résonner avec le présent. Il rappelle l'urgence de transmettre, de faire entendre ces voix que l'histoire a trop souvent reléguées au silence.

Anna Gréki est morte le 6 janvier 1966, en donnant naissance à sa deuxième fille. Un destin tragique pour celle qui portait en elle l'Algérie avec amour et rage mêlés. Ce livre est un acte de mémoire, un manifeste poétique et politique.

R.C.

Prix Ashbal Athakafa : la jeunesse algérienne à l'honneur

Dans une volonté affirmée de cultiver les graines de la création artistique et littéraire chez les plus jeunes, le ministère de la Culture et des Arts vient de lancer la troisième édition du prix Ashbal Athakafa (Les Cadets de la culture). Cette année, l'initiative prend une dimension particulière en rendant hommage au regretté écrivain et poète Mohamed Lakhdar Saïhi, figure incontournable de la littérature algérienne contemporaine.

Un choix symbolique, tant l'homme, disparu en 2022, incarnait une transmission inlassable du patrimoine littéraire et une foi indéfectible en la jeunesse. « Ce prix est une manière de prolonger son engagement et de donner aux nouvelles générations l'élan nécessaire pour s'approprier leur propre voix artistique », confie un responsable du ministère. Ouvert aux enfants de 7 à 16 ans, le concours se décline en deux catégories distinctes : Enfants créateurs (7-11 ans) Adolescents créateurs (12-16 ans)

L'éventail des disciplines couvre un large spectre d'expressions artistiques, peinture, dessin, sculpture, poésie, récit, conte, nouvelle, calligraphie et photographie. Un pari ambitieux qui vise à donner une visibilité institutionnelle aux vocations naissantes et à inscrire l'art comme un levier d'émancipation individuelle.

« Loin d'être un simple concours, Ashbal Athakafa cherche à créer un écosystème où les jeunes artistes peuvent se sentir soutenus et légitimes dans leur pratique », souligne un acteur du secteur culturel. Les candidats intéressés devront faire parvenir leurs œuvres avant le 10 mars 2025, soit en format papier, soit en version numérique selon la discipline « choisie ». Les soumissions seront réceptionnées au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Kouba (Alger), auprès de la direction du développement et de la promotion des arts. Les dossiers devront comporter : Une copie de l'œuvre soumise Une fiche de présenta-

Eddie & The Kids enflamme Alger

Dans une salle Ibn Zeydoun baignée d'une lumière feutrée, le trio italien Eddie & The Kids a offert, jeudi dernier, un récital de jazz d'une rare intensité. Un moment suspendu, où les notes ont traversé les frontières, porté par un public venu nombreux à l'invitation de l'Institut culturel italien d'Alger. L'événement s'inscrit dans le cadre du projet « Jazz in Africa », une initiative du ministère italien des Affaires étrangères, en partenariat avec la Fondation Musica per Roma et l'Institut culturel italien d'Alger. L'objectif ? Créer des passerelles musicales entre les rives de la Méditerranée, célébrer le dialogue des cultures à travers le langage universel du jazz. Sur scène, 3 musiciens d'exception, Fabrizio Sferra à la batterie, Enzo Petropaoli à la basse et à la contrebasse, et Edoardo Ferri à la guitare. À eux trois, ils tissent un univers sonore aux multiples influences, revisitant avec élégance des classiques comme « Can't Help Falling in Love », « I Concentrate in You » ou encore « I'll Be Seeing You », interprété en compagnie du saxophoniste algérien Bouzid Arezki. Hacène Zermene, autre figure du saxophone, rejoint le trio sur « After the Gold Rush », ajoutant une dimension supplémentaire à ce jazz en mouvement, entre standards revisités et explorations contemporaines. Les morceaux « Red Rock », « Exit Music » et une poignante interprétation de « Hallelujah » viennent parachever un concert où la virtuosité n'a jamais pris le pas sur l'émotion. Au-delà de la performance musicale, ce concert réaffirme le rôle de la musique comme vecteur d'échange culturel. L'Institut culturel italien, à travers cet événement, confirme son engagement en faveur d'une diplomatie artistique vivante, où les traditions se rencontrent et se réinventent.

Après Alger, Eddie & The Kids prendront la route d'Oran, avec une représentation prévue ce soir au théâtre régional Abdelkader Alloula. Un nouveau rendez-vous pour prolonger ce dialogue musical, où le jazz se fait trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée. R.C.

R.C.

S.T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DU E-COMMERCE

DES STARTUPS PROPOSENT DES SOLUTIONS INNOVANTES

La troisième édition du Sommet de la technologie financière et du e-commerce, qui s'est achevée hier, à Alger, a été marquée par l'émergence de startups s'adaptant à l'évolution rapide du commerce en ligne en Algérie, en proposant des solutions innovantes, dans un contexte où l'État accorde

un soutien significatif au développement de ce secteur.

Lors d'une visite des stands de l'exposition organisée en marge du Sommet, l'APS a pu constater les progrès réalisés par les startups en matière de commerce électronique. Alors qu'elles se concentraient auparavant essen-

tiellement sur la livraison, elles proposent désormais des solutions plus avancées, complètes et innovantes. Dans un coin du salon, organisé au centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr, quatre jeunes entrepreneurs présentent "Feef", une plateforme algérienne permettant de créer des boutiques en

ligne sans aucune connaissance en programmation. Nouh Ben Zina, représentant de cette startup, explique que cette solution dispense les commerçants de souscrire à des services étrangers onéreux, ce qui lui a permis d'attirer un nombre croissant de clients, bien que lancée il y a seulement deux mois.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 3 FEVRIER 2025 // N°1002 // PRIX 20 DA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FAF

Les bilans moral et financier adoptés

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis hier au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger) en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024.

L'AG ordinaire de la FAF, qui a vu la présence de 70 membres au droit de vote, a débuté par la traditionnelle cérémonie de remise des distinctions honorifiques aux personnalités sportives ayant sacrifié leur carrière au service du football algérien. Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a remis des distinctions à Mohamed Hansal, ancien arbitre international, Saïd Allik, ancien président de l'USM Alger, et Mohamed Sekfali, ex-président de la ligue de Guelma. Les anciens internationaux du MC Alger, Ali Benchikh et Omar Betrouni ainsi que Abdelhamid Sadmi, ancien latéral droit de la JS Kabylie et de l'équipe nationale, ont été également récompensés par la FAF. Deux autres personnalités sportives ont



reçu des distinctions honorifiques. Les membres de l'AG ont procédé ensuite à l'adoption, à l'unanimité, des bilans moral et financier de l'exercice 2024. En marge des travaux de l'AG qui se sont déroulés à huis clos, le président de la FAF a remercié

les membres qui ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024 ainsi que les prévisions budgétaires de l'année 2025. «Les travaux de l'AG se sont déroulés dans de très bonnes conditions avec un esprit de responsabilité

et une volonté d'aller de l'avant pour l'intérêt du football national. C'était une année 2024 très réussie», a affirmé Sadi à la presse nationale. Le président de la FAF a également mis en exergue l'équilibre financier de l'instance fédérale, soulignant que «la balance budgétaire de l'année 2024 est plus que positive». Il a également qualifié d'"équilibré" le tirage au sort de la 35e édition de la CAN-2025 qui a placé la sélection algérienne dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, la Guinée Equatoriale et le Soudan. Cette AGO a vu la présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hamad, de plusieurs personnalités sportives nationales et de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN). M.A.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE DE L'APS, MOHAMED BAKIR:

LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, «ses sincères condoléances et exprimé sa profonde sympathie à la famille de l'ancien journaliste de l'agence Algérie Presse Service (APS), Mohamed Bakir, décédé à l'âge de 70 ans, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances ».

DÉCÈS DE LA JOURNALISTE HIZIA TLAMSI:

LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, «ses sincères condoléances à la famille de la journaliste du quotidien El Djoumhouria, la défunte Hizia Tlamsi, décédée à l'âge de 42 ans, l'assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la regrettée Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

DÉCÈS DE HIZIA TLAMSI: CONDOLÉANCES DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présenté ses sincères condoléances suite au décès de la journaliste du quotidien El Djoumhouria, Hizia Tlamsi. « Suite au décès de la jeune journaliste du journal El Djoumhouria, Hizia Tlamsi, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Meziane, présente ses sincères condoléances à la famille de la défunte ainsi qu'à ses collègues du journal El Djoumhouria, les assurant de sa compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches et à ses collègues. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

SANTÉ

SAIHI RENCONTRE LE SYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré jeudi soir dernier les membres du Syndicat national des praticiens de la santé publique au siège du ministère, en présence de responsables de l'administration centrale, annonce un communiqué du ministère publié ce samedi. Le ministre a ouvert cette rencontre en soulignant l'importance du dialogue pour trouver des solutions à toutes les lacunes enregistrées par le syndicat dans le nouveau statut particulier des corps médical et paramédical, en tenant compte de toutes les suggestions formulées. Saihi a noté que « l'objectif de l'administration centrale » est de créer des

conditions favorables à tous les employés du secteur de la santé pour leur permettre de travailler confortablement durant leur parcours professionnel. Pour leur part, les syndicalistes ont présenté un certain nombre de revendications qui les préoccupent, telles que les parcours de carrière, les promotions, les procédures liées à l'intégration dans les nouveaux grades. Ils ont appelé également à la révision des années requises pour la promotion et du système de rémunération en fonction des activités médicales spécialisées qu'ils exercent. Le syndicat n'a pas manqué à cette occasion d'exprimer sa satisfaction face à la décision

du ministre de créer une commission chargée d'étudier les irrégularités relevées dans le nouveau statut. Commission que le syndicat rencontrera à partir de la semaine prochaine pour lui faire part de toutes ses préoccupations et de ses propositions pour améliorer le contenu du statut et garantir un meilleur parcours de carrière au praticien spécialisé. Compréhensif, le ministre a réitéré son soutien aux revendications des praticiens et à celles de tous les professionnels de la santé et s'est engagé à prendre en compte les réclamations formulées par tous les syndicats du secteur. B.B.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES ET DE PSYCHOTROPES DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL À ANNABA

Les services de la Gendarmerie nationale d'Annaba ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de psychotropes et saisi près de 25.000 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Hadjar, relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba, ont démantelé un réseau criminel organisé spé-

cialisé dans la contrebande, le trafic et le stockage de comprimés psychotropes, dont l'activité s'étendait à plusieurs wilayas voisines», a précisé la même source. «L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Hadjar faisant état d'une tentative de trafic d'une importante quantité de comprimés psychotropes dans les quartiers de la wilaya d'Annaba», selon la même source. «L'exploitation rapide et efficace de cette

information et l'intensification des recherches et des investigations ont permis l'arrestation de quatre suspects et la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes dans le domicile de l'un d'eux», a souligné le communiqué. «Après approfondissement de l'enquête et finalisation de toutes les procédures légales requises, la compétence a été étendue à plusieurs wilayas voisines, donnant lieu à l'arrestation des autres membres du réseau», a ajouté la même source.

